

Comptes rendus

DANS **HISTOIRE & SOCIÉTÉS RURALES 2024/2 Vol. 62** , PAGES 227 À 274
ÉDITIONS **ASSOCIATION D'HISTOIRE DES SOCIÉTÉS RURALES**

ISSN 1254-728X

DOI 10.3917/hsr.062.0227

Date de mise en ligne : 31/01/2025

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2024-2-page-227?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



COMPTES RENDUS

NOTE DE LECTURE

À propos des procédés d'imposition en Nouvelle France (1634-1814)

La monarchie a transposé la seigneurie au Canada mais elle n'a pas fait prendre le bateau à la taille, qui est ainsi demeurée le privilège des paysans de l'ancienne France, et le projet d'implanter la capitation au Canada a été abandonné. Pas d'impôt non plus en Acadie. Les colons originaires de régions où ils avaient connu la taille personnelle ne devaient plus qu'une corvée d'État et un service militaire dans la milice ce qui, au fond, est un impôt de sueur et de sang – de sang comme est la justification de l'exemption fiscale des nobles.

L'absence de finances d'État ne s'explique pas seulement par l'absence de recettes fiscales mais par l'absence des principales dépenses, car les coûts de l'administration et de la défense de la colonie sont directement supportés par les institutions marchandes qui ont des monopoles d'importation et surtout d'exportation. La Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés formée en 1627 subsiste jusqu'à la reprise en main de la colonie par Louis XIV en 1663. Cependant à partir de 1650, le monopole de la traite des fourrures étant passé

depuis 1645 de la Compagnie à un collectif dit « Communauté des habitants », cette activité est taxée, ce qui est présenté par la tradition historiographique comme le premier impôt canadien. Il est prélevé en nature sur les exportations, à raison de 50 % des peaux de castor (puis 25 %) et 10 % des peaux d'originaux – système qui n'a pas duré tel quel. Par rapport à la Compagnie dont les actionnaires sont en France, la Communauté est un collectif des familles commerçantes les plus puissantes de la colonie, dont on a supposé que connaissant mieux le territoire elles seraient plus à même de le développer.

Mais Gregory Kennedy, un collègue canadien de la Brandon University dans le Manitoba, a évalué le service de la milice bien plus onéreux qu'il ne l'était en France. Il a d'ailleurs essayé de comparer le poids de la fiscalité au sens large entre la France et les colonies dans son livre *Une comparaison des sociétés rurales en Acadie et dans le Loudunais, 1604-1755*. Comparaison intéressante au regard de la Question mise au concours de l'agrégation et qui rappelle que dans les charges imposées par l'État il faut aussi prendre en compte, par exemple, le logement des troupes ou, pour les coloniaux, l'obligation d'acheter des objets français qui auraient été moins chers en provenance des colonies américaines.

Plus tard le gouvernement fédéral a diversifié ses financements mais c'est seulement en 1917 que le Canada a – si on nous le permet – « taillé les habitants » en instituant un impôt sur le revenu pour financer... la guerre ! Ce qui nous ramène aux origines mêmes de l'impôt direct permanent au xv^e siècle.

Antoine Follain,
avec Jeremy Hayhoe, de l'université
de Moncton au Nouveau-Brunswick, et
Jean-Philippe Garneau, professeur à l'université
du Québec à Montréal.

Pour approfondir :

CAMPEAU, Lucien, *Les Finances publiques de la Nouvelle-France sous les Cent-Associés*, Montréal, Bellarmin, 1975.

CANONNE, J. A. H., et BEAUDOIN, Pierre, « À la découverte d'un droit fiscal "interstatal" canadien », *Les Cahiers de droit*, avril 1965, où interstatal, littéralement « entre États », se comprend comme

fédéral, relatif à l'État central. Article en ligne : <https://www.erudit.org/fr/revues/cd1/1965-v7-n1-cd5000983/1004213ar/>

DECHÈNE, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au xvii^e siècle, essai*, Montréal, éditions du Boréal, 1974 ;

—, *Le Peuple, l'État et la guerre au Canada sous le Régime français*, Montréal, éditions du Boréal, 2008. Édition posthume préparée par Hélène Paré, Sylvie Dépatie, Catherine Desbarats et Thomas Wien, qui sont aussi les auteurs de la conclusion.

FRÉGAULT, Guy, « Essai sur les finances canadiennes (1700-1750) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, décembre 1958, mars 1959 (suite) et septembre 1959 (suite et fin), en ligne aux dates indiquées : <https://www.erudit.org/fr/revues/haf/#back-issues>

KENNEDY, Gregory, *Une Sorte de paradis paysan ? Une comparaison des sociétés rurales en Acadie et dans le Loudunais, 1604-1755*, Québec, Édition du Septentrion, 2021.

OUVRAGES

Nicolas MINVIELLE LAROUSSE, *L'Âge de l'argent. Mines, sociétés et pouvoirs en Languedoc médiéval*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2023 (Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 34), 343 p., 35 €.

Ce livre est la version remaniée et partielle d'une thèse de doctorat en archéologie soutenue en 2017 devant l'université d'Aix-Marseille au sein du Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (La2M), sous la double di-

rection de Marie-Christine Bailly-Maître et Philippe Allée. Le corpus archéologique et le corpus documentaire seront publiés ultérieurement. Une étude de cas, portant sur « les ateliers-maisons des argentières du Colombier [cne. de Sainte-Marguerite-Lafigère, Ardèche] [...] aux xi^e et xii^e siècles », rédigée en collaboration, a été publiée en 2019, dans le n° 49 de la revue *Archéologie médiévale* (p. 1-52).

La région étudiée – que l'auteur désigne à plusieurs reprises par le choronyme « Languedoc oriental » – est considérable (plus de 20 000 km²). Elle s'étend sur

partie du Massif central (départements de l'Aveyron et de la Lozère) et sur ses retombées orientale et sud-orientale, autrement dit sur un grand arc cévenol et sur la Montagne noire (départements de l'Ardèche, du Gard et de l'Hérault). Une cartographie abondante et soignée soutient le lecteur dans la quête des 22 ensembles miniers pris en compte – la plupart d'entre eux rassemblant plusieurs sites – dont la moitié se situe en Rouergue. Du point de vue chronologique, le cœur de l'ouvrage concerne la période qui va de la fin du XI^e au début du XIV^e siècle.

L'objet de l'enquête est l'exploitation des minerais argentifères (cuivre et surtout plomb, considérés alors comme des « sous-produits » malgré leurs utilisations variées) et le processus d'extraction de l'argent qu'ils contenaient, soit les phases extractive, puis minéralurgique et métallurgique. Comme l'indique le sous-titre, le propos est aussi d'envisager l'insertion de l'ensemble de ce processus au sein d'une interaction entre mines, société et pouvoirs.

La structure de la « dissertation doctorale » est rigoureuse, mais la systématisation des différents niveaux de conclusions est parfois lassante. L'usage des graphes, acceptable quand il respecte la géographie (p. 90-91), devient ailleurs échevelé aux yeux du néophyte (p. 263). On regrettera aussi une trentaine de fautes de rédaction allant du *lapsus calami* (Michel Pacaut !) à des cas hasardeux de maniement du subjonctif et des doubles négations, à des formes pronominales abusives. L'absence d'index géographique est pénalisante pour le lecteur mais sera peut-être réparée dans la suite du projet de publication.

L'ouvrage se subdivise en trois parties. La première comprend l'inventaire géographique et chronologique des lieux de production étudiés, fournit une typologie des espaces miniers considérés et conduit

une réflexion sur « les mots de la mine » et sur les concepts spatiaux qui peuvent ou non lui être appliqués (« mine, espace ou district minier, district métallifère, district industriel »). En deuxième lieu vient l'étude du fonctionnement de l'entreprise minière. La démonstration met en avant la catégorie du « minier », unité de production englobant l'étendue de sol et de sous-sol concédée, le carreau et les ressources associées. L'ouvrage se clôt par une synthèse chronologique, dont plusieurs des éléments ont déjà été avancés dans l'une ou l'autre des parties précédentes. Ainsi sont brièvement évoquées les quelques exploitations argentifères protohistoriques et antiques, frappées d'abandon précoce dès la fin du I^{er} siècle, puis une longue période de délaissement avant une timide reprise à la période mérovingienne, tandis que le passage de l'Occident au monométallisme argent à partir du VII^e siècle profite plutôt aux mines de Melle en Poitou et du Harz (Saxe et Thuringe) et est sans effet sur le Languedoc oriental. Le XI^e siècle voit, *a contrario*, le début d'un essor général de la quête d'argent et d'une multiplication des sites dans la zone d'étude, favorisée par la fragmentation des pouvoirs, la montée en puissance de l'économie locale et la multiplication des ateliers monétaires qui en est doublement la conséquence. Le XII^e siècle, phase de maturité (« L'âge de l'argent du Languedoc oriental »), voit l'insertion des évêques de Mende, de Viviers et de Lodève dans le processus de contrôle de la production minière. Alors que les Capétiens s'affirment peu à peu, le milieu du siècle suivant voit un retournement du cycle dû à l'épuisement des filons, une évolution que de timides reprises locales, entre le milieu du XV^e et celui du XVI^e siècle, ne réussirent pas à inverser.

La totalité de ces sites s'insère dans des paysages ruraux. Même si leurs activités

et surtout les concentrations humaines qu'elles génèrent sont parfois proches de villes, petites (ainsi Peyrusse-le-Roc ou Najac en Rouergue, Largentière en Vivarais) ou moyennes (Villefranche-de-Rouergue et Millau, Lodève), elles forment le plus souvent des agglomérations minières insérées dans les vides des habitats antérieurs (villages et hameaux). L'implantation rurale apparaît aussi dans l'usage des ressources en eau, en bois, en charbon de bois, dans la modification des paysages (apparition de haldes, vestiges d'ouvrages miniers, traces d'activités minéralurgiques de concassage, broyage et lavage, d'activités métallurgiques de grillage, fusion et coupellation) et... dans la pollution des rivières.

L'ouvrage prend en compte à la fois les résultats des recherches archéologiques (dont celles de l'auteur à Largentière, au Colombier, à Villemagne-Largentière, au Minier...) et les sources textuelles (261 textes explicitement « argenti-fères ») ainsi que les évolutions historiographiques (tout particulièrement en ce qui regarde l'analyse des « coutumes minières »), ceci malgré le problème récurrent de la datation des vestiges miniers, les lieux de production argenteuse étant bien souvent diachroniques. Une large place est donnée aux analyses lexicales et conceptuelles et au contexte politique. La bibliographie est considérable.

Si le thème principal – l'étude de l'extraction et de la première transformation – est abondamment documenté, si le rapport aux différents pouvoirs est bien évalué dans ses caractères variés et leurs évolutions, si l'étude de l'utilisation et de la commercialisation du métal – les ateliers monétaires constituant une destination privilégiée – est bien argumentée, le rapport de l'activité minière à la société locale reste le parent pauvre : quel impact sur la société rurale au-dessous de la strate des princes, des évêques et des principaux

sires ? Quelles modalités d'insertion des activités minières et des groupes humains qui les mettent en œuvre avec les populations locales, les marchés ruraux et l'artisanat ? L'auteur esquisse quelques pistes au détour de son propos, sans plus (une demi-page, p. 103, sur la contribution des élites rurales, quelques paragraphes, aux pages 139 et suivantes, dédiés aux « maisons et cabanes »...). Cet aspect de la problématique mériterait donc de nouvelles investigations.

L'ouvrage qui sera complété ultérieurement par la publication des données s'avère être, dès maintenant, un travail de référence sur l'histoire minière du centre et du sud-est du Massif central, sur « un bref âge de l'argent languedocien », tout en fournissant un socle solide de comparaisons souhaitables, dans le temps et dans l'espace.

Jean-Luc Fray

Françoise DE PERSON, *Un Orléanais à la conduite de son négoce sur la Loire, par mer et par terre, Louis Colas Desfrancs, écuyer*, Valencise, Éditions de La Salicaire, 2008, 255 p., 29 €.

Il s'agit d'un très bel ouvrage dont la présentation soignée facilite l'accès à un large public. Tableaux du XVIII^e siècle relatant des scènes commerciales et portuaires, extraits de documents d'archives savamment insérés au détour d'une page, écriture fluide et chapitres courts nourrissent le propos sans pour autant entrer dans une vulgarisation simplificatrice. Car c'est bien une étude approfondie du négoce d'une dynastie d'épiciers orléanais du XVIII^e siècle et de son réseau commercial qui a été effectuée à partir de la correspondance de Louis Colas Desfrancs (1735-1780), fils et héritier de Robert, négociant, épicier et écuyer (1670-1724). Ces fonds couvrent la période 1781-

1786. Plusieurs axes d'approche ont été retenus : le port d'Orléans, plaque tournante du commerce ligérien et national par sa position médiane entre le monde méditerranéen et la capitale ; l'épicerie qui se caractérise par le rayonnement de son réseau commercial du Levant jusqu'en Amérique et enfin les modalités du transport qui conditionnent la commercialisation de la marchandise et la viabilité du négoce. Ces éléments intrinsèquement liés se recoupent dans l'ensemble de l'étude répartie en huit chapitres.

On appréciera tout particulièrement l'entrée en matière par l'arbre généalogique de la famille qui introduit le propos du premier chapitre consacré au rapport entre famille et négoce. Le commerce se caractérise, en effet, par une aventure familiale dont le tissu professionnel se construit comme le tissu social, sur la permanence de relations de confiance entre partenaires commerciaux où s'entremêlent aisément alliances matrimoniales et liens amicaux. L'assise solide d'un bon commerce est, en effet, d'abord familiale. Une stratégie matrimoniale est mise en place pour structurer le groupe commercial, le renforcer et le pérenniser et ceci depuis plusieurs générations. Le jeune Louis Colas Desfrancs en est une illustration parfaite puisqu'il convole en premières noces avec Madeleine-Claude Germon en 1760, formant ainsi un couple d'héritiers issus de deux grandes familles négociantes d'Orléans dont certains membres occupent les fonctions de maire. À la fortune s'ajoutent donc réussite et reconnaissance sociale des Colas Desfrancs, une famille noble qui a choisi le négoce plutôt que la robe ou l'épée pour s'enrichir. Revendiquant le titre de bourgeois négociants, ils participent à l'approvisionnement du royaume en produits de demi-luxe : huiles, eaux-de-vie, vins, épices, sucres, produits tinctoriaux.

Devant l'incertitude du contexte politique, économique et météorologique qui affecte l'acheminement des marchandises, l'insécurité pousse à déployer différentes stratégies et notamment l'association qui permet la mutualisation des savoir-faire, des moyens et des risques.

Cette activité repose sur un réseau d'interfaces économiques dans des places commerciales d'importance nationale (Marseille et Nantes) ou européenne (Cadix et Amsterdam) dont le port d'Orléans reste l'épicentre et d'où Colas Desfrancs dirige ses affaires. Soulignons l'importance de la personnalité d'un homme dont les écrits témoignent d'une capacité à gérer avec fermeté et opiniâtreté son négoce. Il est de ce point de vue représentatif d'une éthique, définie par la rigueur, la prudence et l'économie qui semble caractériser une génération de marchands et de négociants dont les affaires sont florissantes au XVIII^e siècle. Il suit personnellement l'ensemble du circuit commercial depuis l'approvisionnement jusqu'à la réception. Sa stratégie s'opère selon trois axes : premièrement, n'acheter que des produits vendables en corrélation avec le marché ; deuxièmement, dégager la marge la plus importante possible en réduisant les coûts au maximum ; troisièmement, se faire une réputation avec des produits de qualité en étant intraitable avec les fournisseurs. Droiture et honnêteté sont les maîtres-mots des rapports commerciaux. L'un des produits phares des Colas Desfrancs est l'eau-de-vie. Ceci s'explique par la proximité avec le Blésois et l'Aunis mais aussi par l'engouement que connaissent ces alcools forts au XVIII^e siècle. Colas Desfrancs est intransigeant sur le goût, conditionné par le degré d'alcool, soit 20 à 21°, ce qu'il vérifie consciencieusement avec un pèse-liqueur. L'aspect du produit a également son importance. Une belle couleur veloutée est appréciée par les clients les

plus raffinés. Enfin, il est d'une grande exigence pour les fûts, nommés futailles, qui doivent être solides. Le conditionnement est essentiel pour tous types de marchandises. Pour le vin, il faut éviter trop de pertes pendant le trajet sinon la quantité de liquide ne correspondra plus à la contenance prévue par le contrat, ce dont Colas Desfrancs ne manquera pas de se plaindre à ses commissionnaires. Ce sont en effet ces intermédiaires qui sont chargés de faire le lien entre lui-même, les producteurs et les transporteurs. Le négociant n'hésite pas à menacer de passer à la concurrence pour stimuler ses fournisseurs et commissionnaires, groupe dont il fait lui-même partie puisqu'il assure à son tour la réception et la réexpédition des marchandises pour des collègues marchands. Ces relations commerciales s'établissent sur la longue durée, sur la confiance et sur la garantie d'un service de qualité.

Il fait preuve d'une grande adaptabilité, faisant varier les modalités de transports pour assurer un acheminement sûr et le plus compétitif possible. Par voie d'eau, Colas Desfrancs innove par rapport à la tradition familiale, en préférant un transport en petits fûts dans de petits vaisseaux, gage de rapidité et de moindre perte en cas de naufrage. Cette organisation limite les stocks. Est-ce l'expression d'une stratégie du flux tendu avant l'heure ? L'obligation faite aux voituriers d'arriver à date fixe le suggère. Un système de contrôle est mis en place pour éviter la fraude (des échantillons et des poinçons sont en effet séparément envoyés au négociant pour permettre d'évaluer à la réception la qualité et la quantité du vin). Par rapport à son père, le fils amplifie le contrôle afin de limiter les pertes. Ainsi, il s'informe de la progression du transport. Un suivi est assuré à partir de l'envoi de l'avis de départ qui accompagne la facture et informe le négociant de la date

d'expédition de sa marchandise. La durée du trajet est essentielle car le procédé de fermentation du vin n'est pas alors complètement maîtrisé. La conservation sur une longue durée n'est pas possible. Or, la voie d'eau est soumise à bien des contraintes et notamment les vents qui, en ces temps de marine à voile, sont essentiels. Tous ces éléments conditionnent les prix de revient au même titre que le marché et il faut effectuer les achats au bon moment. Il convient aussi de composer avec le marché de la demande et Colas Desfrancs n'hésite pas à payer le prix fort pour satisfaire sa clientèle. Cette prise en compte des exigences est nouvelle. Il s'agit notamment de contenter l'impatience croissante de la part d'acheteurs qui, dans le second XVIII^e siècle, entrent dans la société de la consommation, bien mise en évidence depuis les travaux de Daniel Roche.

L'autre produit qui fonde l'identité de la maison Colas Desfrancs est l'huile d'olive, consommable lorsqu'elle est de bonne qualité. C'est alors un produit à forte valeur ajoutée tandis que l'huile commune est destinée aux manufactures de laine et de bonneterie. La Provence est un centre d'approvisionnement, concurrencé par Majorque et Tunis. Marseille est la plaque tournante française de ce commerce : son port franc réceptionne les cargaisons de l'étranger. Une multitude de navires y stationnent, parmi lesquels les Malouins sont les plus appréciés car les plus aguerris à la tumultueuse navigation atlantique. La cité phocéenne a l'exclusivité de la fabrication du savon de Marseille, employé dans la blanchisserie mais aussi dans le lavage des tissus ou le dégraissage des laines. À ceci s'ajoute le monopole du commerce du coton en provenance du Levant. Marseille est aussi un important centre d'extraction de soufre. Les savons et le soufre sont expédiés par la mer depuis Marseille au

port du Havre avant d'être réacheminés *via* Rouen vers Le Pecq, zone de redistribution dans le Bassin parisien, puis vers Orléans par voie terrestre. En revanche, le coton, produit sensible aux variations de température et à l'humidité, emprunte exclusivement les voies terrestres.

Ainsi, les voies commerciales terrestres, empruntées par rouliers du négociant se déploient depuis Rouen et Le Pecq jusqu'à Orléans, relayées par un réseau d'intermédiaires. L'acheminement par voies maritimes *via* Le Havre représente un moindre coût de près de 20 % par rapport à un transport terrestre. Il est tout à fait intéressant de souligner que seuls l'encombrement, le poids de la marchandise ainsi que les distances entrent en compte dans le coût du transport qui constitue une part importante du coût de revient. La disparition de toute une cargaison lors d'un naufrage ou d'un rançonnage peut sérieusement déstabiliser les comptes des négociants et provoquer des faillites. C'est la raison pour laquelle Louis Colas Desfrancs assure ses cargaisons et choisit les trajets et les navires les plus sûrs. Mais la précarité de l'activité s'accroît en temps de conflits ce qui justifie le pacifisme des gens de commerce. Les 37 années de conflits de 1700 à 1792 ont en effet eu des répercussions notables avec lesquelles les négociants essayèrent de composer en sollicitant la marine commerciale de pays neutres et en modifiant leurs itinéraires. La guerre renforce la spéculation. Pour le négociant, le produit de spéculation par excellence est le café de la Martinique et de Saint-Domingue. Mais sa fragilité et le contexte militaire en compliquent l'acheminement. Les fluctuations de prix sont importantes. La variable d'ajustement est une fois encore le coût du transport qu'il convient de réduire au maximum afin de dégager une marge. Ce commerce est extrêmement lucratif car les produits exotiques font fureur auprès des consomma-

teurs du XVIII^e siècle. La commercialisation du sucre, du café, du thé, des épices, de l'indigo bat son plein au rythme d'une consommation qui conquiert toutes les couches de la société. Dès le XVII^e siècle, le système de l'exclusif confère à Nantes le monopole du commerce avec les colonies. Orléans, où les produits coloniaux sont transformés et redistribués, en constitue l'arrière-port. Les raffineries orléanaises commercialisent le meilleur sucre du royaume. En contrepartie, par Nantes *via* Orléans, des produits manufacturés (textiles et accessoires, armes... et cartes à jouer !) sont réexpédiés dans les colonies participant ainsi au commerce triangulaire ou en droiture afin de répondre à l'importante demande des colons américains.

La clientèle de Louis Colas Desfrancs est d'abord orléanaise. S'approvisionnant directement chez le commerçant, le client particulier a laissé peu de traces. En revanche, des institutions religieuses prestigieuses et surtout la Cour de France lui passent commande de vins et spiritueux. La Maison Colas Desfrancs est donc ambassadrice de l'excellence orléanaise.

Colas Desfrancs s'efforce de pérenniser ses liens commerciaux ainsi que de s'en créer de nouveaux. Une promotion « publicitaire » audacieuse est réalisée afin de vanter les produits vendus : des listes d'articles et de prix sont envoyées ; des relances sont opérées sans hésiter à forcer la main ; les voyages commerciaux réguliers permettent la distribution d'échantillons. Ils permettent aussi de récolter les sommes dues et de faire de la communication *de visu* afin d'appréhender le marché plus directement et d'en connaître les difficultés. De ces dernières, la correspondance regorge : les erreurs dans les comptes, dans les poids, sont légion, le pourrissement et le vol monnaie courante. Face aux distances importantes, le réacheminement est impossible. La

situation impose donc des arrangements qui alimentent une correspondance abondante. Elle constitue aujourd'hui une source précieuse qui permet aux chercheurs d'étudier le commerce du XVIII^e siècle.

Enfin, le livre s'achève sur la situation matrimoniale du marchand, premier divorcé de France.

Séverine Mercier

András VADAS, *Egy határfolyó környezettörténete: Háború és vízgazdálkodás a kora újkori Rába-völgyben*, Budapest, Bölcsészettudományi Kutatóközpont, 2021, 331 p. [Histoire environnementale d'une rivière frontalière : guerre et gestion de l'eau dans la vallée de la Rába à l'époque moderne]

La thèse d'András Vadas, actuellement maître de conférences à l'université ELTE de Budapest, a été soutenue en 2014. Elle a servi de matière à un premier ouvrage publié en hongrois en 2021, ainsi qu'à une version anglaise en 2023 (*The Environmental Legacy of War on the Hungarian-Ottoman Frontier, c. 1540-1690*, Amsterdam, Amsterdam University Press 2023). Le second livre, dont le plan a été largement remanié, rend accessible à un public international les principales conclusions de l'auteur. Il ouvre également une fenêtre sur le dynamisme actuel de l'historiographie hongroise à propos des questions environnementales. Depuis les travaux précurseurs d'Ágnes R. Várkonyi (1928-2014) dans les années 1990, une nouvelle génération de chercheurs, comprenant entre autres Lajos Rácz, Gábor Demeter, Róberth Balogh, Péter Szabó et Andea Kiss, s'attelle à documenter et à analyser les changements environnementaux de longue durée dans le bassin des Carpates. De son côté, András Vadas se concentre sur la gestion de

l'eau et des forêts au cours du XVII^e siècle, période marquée par l'occupation ottomane de la plaine pannonienne.

L'ambition de l'auteur est identique dans les deux ouvrages : interroger la pertinence heuristique du concept d'« environnement guerrier » (*háborús környezet*) dans le cadre d'une vaste étude de cas. La version hongroise, particulièrement diserte sur l'exploitation des sources, intéressera indubitablement les historiens ruralistes. András Vadas a en effet basé son enquête sur les écrits seigneuriaux – ceux du domaine de Körmend, situé dans le comitat de Vas, dans l'ouest de la Hongrie. Les documents offrant l'accès le plus aisé au contexte environnemental (dans l'ordre décroissant : cartes, procès-verbaux d'arpentage, dénombremments fiscaux, registres des tenures, inventaires des biens domaniaux, comptabilités seigneuriales) sont rares aux XVI^e et XVII^e siècles et ne forment pas de séries homogènes. Ils ne deviennent abondants qu'au XVIII^e siècle, tandis que la frontière entre la Hongrie royale et l'empire ottoman s'éloigne du domaine, qui perd alors sa fonction militaire. Des sources plus tardives, comme les cartographies seigneuriale et militaire des années 1760-1770, fournissent certes des indications précieuses sur l'emplacement des cours d'eau antérieurement aux travaux de régulation commencés en 1785. Elles éclairent utilement les arpentages de la rivière Rába menés en 1543 et 1594, mais ne permettent pas une reconstruction fine des dynamiques paysagères sur le temps long.

Ce sont les correspondances entre le seigneur et ses officiers, malgré un degré de littératie faible parmi ces derniers, qui fournissent le plus de renseignements susceptibles d'être exploités. L'usage de ce type de sources en histoire environnementale est peu répandu. Un tel choix méthodologique constitue une des originalités les plus marquantes de cet ou-

vrage. Les vicissitudes de la conservation des archives et la valse des propriétaires rendent toutefois difficiles la constitution du corpus, dont une partie est transcrite en annexes (50 pages en hongrois et en latin). Ce n'est que sous l'administration du comte Ádám Batthyány (1610-1659) que les archives domaniales offrent une densité satisfaisante.

L'étude systématique de ces lettres débouche sur plusieurs résultats convaincants. Les eaux de la Rába, qui dévalent les montagnes de Styrie avant d'entrer en Hongrie puis de se jeter dans le Danube à Győr, sont impétueuses. Les inondations, dont le rythme saisonnier a pu être reconstitué entre 1600 et 1658, le confirment. Elles sont une préoccupation majeure pour les communautés et les officiers seigneuriaux, pressés de remettre en état digues, ponts et moulins en évitant de concéder trop de pertes économiques et fiscales. L'exportation du blé, y compris sous forme de farine, vers les marchés autrichiens, est en effet indispensable à l'équilibre financier du domaine. À Körmend, bourg privilégié dont les habitants sont exemptés de corvée, les réparations sont effectuées par les paysans du reste du domaine. Mais les basses eaux, phénomène dont l'auteur estime à raison qu'il n'a pas suscité autant de recherches historiques que les autres types de catastrophes, sont aussi problématiques. Elles mettent en danger la protection que procure ce segment de rivière à fort débit contre les incursions ottomanes. Les arbres sont quant à eux utilisés massivement, parfois au risque de la disparition des forêts, pour la construction des palanques et la consommation des forges tournées vers la production militaire. András Vadas démontre ainsi à quel point l'eau et le bois font l'objet d'une gestion intégrée à l'intérieur d'une seigneurie tournée vers l'effort de guerre.

Benjamin Landais

Jean-Marc MORICEAU, *Nicolas Delacour. Le pouvoir au village au cœur du XVII^e siècle*, Paris, Tallandier, 2025, 720 p.

Voici un ouvrage qui fera date. Avec lui, un anonyme des champs, Nicolas Delacour (1588-1668), a trouvé son historien et, derrière lui, de larges pans de la société rurale sous les premiers Bourbons. Marchand-laboureur, receveur des barons de Maffliers au nord-ouest de la plaine de France – non loin de L'Isle-Adam et de Beaumont-sur-Oise –, gruyer dans la basse-forêt de Montmorency, c'est-à-dire officier forestier, véritable banquier auprès des paysans de sa paroisse, patriarche d'une famille pléthorique, violente et souvent détestée, podestat rural du Bassin parisien, « maître » Nicolas est un personnage hors du commun. Il est doté d'un caractère bien trempé, procédurier comme nombre de ses contemporains des campagnes, décidé à conserver coûte que coûte sa place au soleil, son histoire ne peut laisser indifférente la communauté des historiens. L'objet de l'enquête réalisée avec brio par Jean-Marc Moriceau est du reste inhabituel. Tout d'abord par la précocité d'une époque – le premier XVII^e siècle – dont les sources sont comptées ou difficiles d'accès. Pourtant il ne faut jamais renoncer. Certaines communautés de l'Île-de-France ont laissé des documents nombreux et bien conservés, en dépit d'inévitables lacunes. Il s'agit en particulier des registres paroissiaux, parfois antérieurs à l'édit de Villers-Cotterêts, mais surtout des minutes notariées qui ont rendu possible l'appréhension de la population adulte de Maffliers, village de cinq ou six rues, 450 âmes sous Louis XIII. Mais la dispersion et la continuité de l'assise documentaire, hors des sentiers battus, empruntés par les chercheurs les plus téméraires, va de pair, on le sait, avec l'immersion patiente dans les sources judiciaires, plaids seigneuriaux et plumitifs

des audiences (du bailliage de Maffliers comme des tribunaux voisins), à l'écriture redoutable. L'aventure était à ce prix. Sous la focale du microscope électronique de l'historien, le croisement de ces archives détermine à la fois caractéristiques sociales et comportements individuels, laissant apparaître l'univers de Nicolas Delacour, dont le paraphe assuré et dominateur, toujours en haut et à gauche des autres signatures, avait été repéré depuis longtemps par l'auteur aux Archives départementales du Val-d'Oise. Désireux de réaliser un « Montaillou de la France du Nord », mais sans registre inquisitorial équivalent, l'auteur a réussi le tour de force de faire témoigner un village tout entier. Ce faisant il a répondu à une question centrale du livre : comment ce personnage avait-il réussi à asseoir son pouvoir sur la scène du théâtre social de son village ?

L'enquête est partie de deux prérequis. Il fallait parfaitement connaître les acteurs du contexte politique et social du temps. La maîtrise de l'univers des fermiers de l'Île-de-France, fruit de douze ans de recherches, était fondamentale. Tandis que, doctorant, Jean-Marc Moriceau rédigeait sa thèse pionnière, Marcel Lachiver et Jean Jacquart, ses maîtres, auxquels il adjoint dans un vibrant hommage Jacques Dupâquier, Pierre Goubert et Emmanuel Le Roy Ladurie, lui avaient fait part du haut intérêt à suivre l'itinéraire de la prolifique famille Delacour, établie dans le Vexin au XVIII^e siècle. Trois décennies plus tard, l'ancien doctorant n'avait rien oublié. Dès les premières pages de son livre, un tourbillon archivistique entraîne le lecteur dont le voyage franchit la temporalité longue de l'histoire sociale des campagnes françaises. Au cours de longues années de traque, Jean-Marc Moriceau a su obtenir d'admirables résultats en décryptant l'épais tissu relationnel d'une aventure humaine, dont les fils, inlassablement, n'arrêtaient

jamais de se croiser dans un microcosme dont il a voulu récréer le détail. À cette fin, l'auteur a approché son héros le plus près possible, n'hésitant pas à réaliser un extraordinaire « livre de raison rétrospectif », riche ensemble de vingt-cinq mille lignes d'informations classées chronologiquement et par thèmes. D'une certaine façon, son « Colin de village » l'aura d'ailleurs bien encouragé à poursuivre cette quête. « Honorable personne maistre Nicolas de la Court » n'avait-il pas légué à la postérité un trésor archivistique ? Un fatras de manuscrits épars qu'il a fallu retrouver et assembler pièce à pièce, corpus rêvé de près de 1 200 documents le citant nommément – dont 288 paraphés de sa main entre 1615 et 1668, sans oublier une quinzaine de documents autographes qui s'étagent de 1639 à 1668.

En plus de sept cents pages, sur deux volets de treize chapitres chacun, *Nicolas Delacour ou le pouvoir au village* réussit un tour de force : présenter une histoire globale dont la première partie – « Un village interconnecté » – analyse l'univers du personnage, dans le foisonnement de la vie collective de chacune de ses strates. En second lieu, le lecteur aborde les différentes étapes de l'ascension sociale, individuelle et familiale, de Nicolas Delacour et découvre l'éventail de son action dans sa diversité. L'empreinte du receveur sur son finage, de son vivant et même après, a été pistée suivant les traces qu'il a laissées par ondes décroissantes, jusqu'à l'oubli.

La première partie porte donc avant tout sur l'univers particulier de Maffliers. Comme la capitale se trouve de une journée de voyage le terroir est investi par la bourgeoisie parisienne. Pour le meilleur et pour le pire, il est relié au reste du monde par une longue voie très empruntée, celle de Paris aux Flandres. Maffliers n'est pas un village immobile, bien au contraire. Loin d'être un huis clos, sa paroisse forme pour Nicolas Delacour un

camp de base, pré-carré de 5 kilomètres de rayon qu'il quitte régulièrement pour affaires. Outre la capitale, qu'il connaît comme sa poche et où vivent les principaux propriétaires des terres qu'il exploite à Maffliers, son rayonnement régional le mène aux tribunaux de Senlis car il est le plus gros contribuable du village, mais aussi chez les notaires de Pontoise et au siège du bailliage de Montmorency. Souvent sollicité autour de 1640, période de son apogée, maître Delacour aura passé autant de temps sur les routes que dans son village, où sa patte est partout.

Ainsi, sous la plume alerte de Jean-Marc Moriceau, on découvre parcelle après parcelle les caractéristiques majeures de Maffliers, à l'ombre de la forêt de Montmorency, terroir tripartite composé de champs ouverts, de bois et de vergers. Le lecteur saisit aussi les modalités locales de l'exploitation agricole par la communauté des laboureurs, perpétuellement investis dans des luttes de pouvoir, et par les petites gens de la terre, « mosaïque de travailleurs à bras ». En ces lieux, l'événement social des marchands et des artisans offre un véritable mille-feuille et Maffliers est confronté au souffle du vaste monde. Au quotidien, ses habitants en profitent. Dans la boutique du mercier, la population, à tout le moins ses strates les plus prospères, avait un vaste choix de consommation. Ainsi, en 1649, Denis Rollin diffusait dans sa boutique des vêtements à la mode et des produits aussi variés que la morue, l'huile d'olive, les pruneaux, le raisin, du réglisse, la cannelle, le gingembre et le sucre, la muscade, de l'encens et même le « brésil », colorant rouge originaire de Pernambouc. Mais cette lucarne entr'ouverte sur l'extérieur fragilisait aussi les paroissiens de Maffliers, exposés aux aléas du temps, notamment pendant la guerre de Trente Ans. Après s'être fait réquisitionner chevaux et charrettes, ils pouvaient toutefois

se consoler et se serrer les coudes dans les tavernes locales, y boire chopine, jouer aux boules, y trafiquer voire y laisser éclater les passions. Véritable « agence multifonctions », la taverne rurale était un lieu de sociabilité par excellence.

Jean-Marc Moriceau est allé très loin dans la présentation des villageois, dévoilant leurs métiers, leur position socio-économique, leurs traits de caractère parfois et toujours leur niveau d'alphabétisation de manière très précise (sur une échelle de 0 à 7) pour l'année 1640. En quelque sorte réincarnées, les voix emprisonnées dans les sources judiciaires se laissent entendre de nouveau après un silence de quatre siècles. De telles sources dévoilent un haut niveau de violence ; il empoisonnait les relations extra et intrafamiliales. Nicolas Delacour en a fait lui aussi les frais, tout comme Catherine Midy, la fille de son gendre, véritable Cendrillon rejetée par sa marâtre et dont le destin illustre la rudesse des mœurs du lieu.

Le second volet du livre porte sur « l'homme et son empreinte ». Il s'agit de cerner les capacités du personnage à peser dans la société rurale, tant sur le champ politique et économique que dans la sphère familiale et paroissiale. S'interrogeant sur la trajectoire d'un coq de village accompli, qualifié de « vice-baron de Maffliers », sur l'assise de son pouvoir et de son ascension sociale, l'auteur aborde le mystère des origines, dissimulées après coup par une fausse et prestigieuse généalogie qui faisait du receveur-gruyer un noble personnage ; origine forcément flatteuse pour ses descendants, telle que les appréciaient les élites sociales jusqu'au XIX^e siècle. Pourtant, du point de vue de la documentation, l'extraction sociale de Delacour était incertaine et, après avoir longtemps persévéré, l'auteur a découvert un « titre nouvel » – reconnaissance de rente foncière qui dévoile les contractants des générations précédentes – véritable

pépité de l'Ancien Régime. Un mythe vieux de deux siècles s'est alors éteint, car Delacour n'avait jamais appartenu au deuxième ordre de la société. Sa place réelle était celle d'un rejeton d'une famille de laboureurs – mais aussi de bergers –, et celle d'un survivant. Né vers 1588, aux pires heures de la huitième guerre de Religion, il avait survécu à la famine et à l'épidémie de peste qui endeuillaient les campagnes franciliennes. Fils unique, venu au monde dix-huit ans après le mariage de ses parents, Nicolas était bien un « enfant du miracle ».

À son propos, l'ouvrage fait preuve de beaucoup d'originalité, en particulier parce que le lecteur peut retrouver, branche après branche, ses ancêtres depuis le xv^e siècle, ce qui éclaire le parcours ultérieur du personnage. La généalogie est une porte d'entrée privilégiée pour restituer son vécu. Au-delà des « tendances générales », soupesées depuis des décennies par nombre d'historiens, l'auteur réalise un travail pionnier, replaçant sur une scène du théâtre les contemporains du receveur seigneurial. Trois tableaux généalogiques facilitent notre cheminement. Ils conduisent à une immersion quasi exhaustive dans l'univers de Delacour. Son « livret de famille » tout à fait bienvenu recense la prolifique descendance du fermier et de son épouse (7 enfants et 54 petits-enfants, tous replacés dans leur contexte social avec une admirable précision). L'une des découvertes est inouïe. Au tout début de ses études, puis lors de la réalisation de sa thèse de doctorat, Jean-Marc Moriceau avait croisé à plusieurs reprises les Delacour. Trois décennies plus tard, tandis qu'il réalisait son propre arbre généalogique, il découvre avec stupeur qu'il est le descendant, comme des milliers d'autres à l'heure actuelle, de Nicolas Delacour, membre du gotha agricole des fermiers de l'Île-de-France, allié des Chartier du

Plessis-Gassot, des Mignan et des Bilouart, en bonne place parmi les héros de sa thèse et de ses premiers livres !

Mais revenons-en au receveur-gruyer. Celui-ci tenait avec assiduité ses livres de comptes et il a produit des écrits si nombreux qu'ils remplissaient après sa mort un sac d'un setier de grains (156 litres !). Delacour avait bénéficié dans sa jeunesse d'une solide instruction qu'il a su réinvestir par la suite, la maîtrise de l'écrit, marque d'honorabilité majeure, lui permettant d'intégrer le cercle très fermé des principaux receveurs seigneuriaux franciliens. Investisseur avisé, au portefeuille étoffé de rentes et d'obligations par sa pratique du crédit hypothécaire, il a notamment assis sa bonne fortune par une fructueuse union. Anne Ferry était en effet l'héritière d'une dynastie pluriséculaire de fermiers bien ancrée localement. Inlassablement, tout au long de sa vie, Delacour a réalisé des cascades d'opérations immobilières, tissé sa toile : il a accumulé la propriété de maisons qu'il louait, celle de ses terres céréalières et surtout d'une impressionnante collection de vergers, très prisés à une époque où les beaux fruits participaient à une redéfinition du goût et apparaissaient sur les tables des élites sociales à Paris et dans les châteaux des alentours. Efficacement épaulé au village par son épouse durant des décennies, Delacour s'est aussi trouvé impliqué comme demandeur dans de multiples procédures. Fermier des dîmes et des champarts de sa paroisse, du « huitième » sur le vin et du « vingtième » sur les marchandises vendues en gros et en détail, il a su investir toutes les fonctions stratégiques locales. Pendant cinquante ans, il aura fait passer sous son contrôle la majeure partie des habitants de Maffliers et de ses environs, sur lesquels il faisait pleuvoir les amendes et les confiscations d'héritages, ce qui ne fut pas sans provoquer quelques tensions. Dans les années 1640, les crispations

s'insèrent dans un vent de révolte sociale qui balaie toute la région, véritable guerre de représailles contre l'accumulation des charrues, la mainmise bourgeoise sur l'arboriculture ou la contraction des biens communaux : c'est l'une des découvertes de ce ratissage. Le titre du livre tombe alors sous le sens : Nicolas Delacour a incarné à merveille le pouvoir au village. Parti d'un inconnu, Jean-Marc Moriceau a su mettre en lumière les agissements d'un *self made man* à la personnalité puissante et énergique, accapareur avide omniprésent et omnipotent, craint et détesté de nombre de ses contemporains à commencer par une partie de sa propre famille. Favorisé par une santé de fer, Delacour aura réussi à se maintenir en dépit d'une conjoncture agricole qui s'est noircie pendant la guerre de Trente Ans et les destructions de la Fronde. Orgueilleux et sûr de son bon droit, il violera sans être inquiété la coutume successorale du droit orléano-parisien, choisissant en toute illégalité ses héritiers. Nul doute, Nicolas Delacour s'était aussi compromis avec l'Église ; le curé n'a pas mentionné son trépas dans le registre paroissial.

Engager un essai de socio-biographie et d'anthropologie historique en suivant un tel chemin de crête était un pari audacieux. Cependant, les fruits récoltés s'avèrent délicieux. Autour du receveur-gruyeur, tout un village renaît à l'ombre de Paris, qui témoigne sans doute pour bien d'autres. En ce sens, l'enquête dépasse les normes habituelles en termes de découvertes. Cette recension ne saurait les épuiser. Sur la place de la femme (l'« épouse cachée »), le rôle du lignage (« famille, gang ou clan ? »), le sens de l'accumulation foncière (un « patrimoine fongible »), l'impact de la concentration des exploitations (droit de marché et « bris de charrues »), la matrice seigneuriale (l'expérience au jour de jour de la « cueillette » des droits du maître, allant

jusqu'à une précoce « réaction féodale »), la gestion des conflits perpétuels ou la défense de l'honneur, pour ne prendre que ces exemples, le lecteur trouvera des développements stimulants. Le recours aux témoignages de nombreux contemporains de maître Delacour, notamment les acteurs ruraux, trouve sa concordance dans le récit et les sources. Assurément, pour l'auteur, l'un des défis aura été de mettre en perspective les liens entre le vécu d'un homme et les « tendances générales » soupesées depuis des décennies par les historiens de métier. En ce sens, il répond aux attentes de façon magistrale. Rédigé avec talent d'une écriture à la fois analytique et synthétique, vivante et élégante, l'ouvrage fait preuve d'une étonnante fluidité. Doté d'un appareil scientifique remarquable, enrichi de deux index (lieux et personnes), il comprend aussi un cahier iconographique de très belle facture dont la cartographie fournit l'emplacement de chaque parcelle de terre détenue par l'ambitieux personnage. *In fine*, comme l'affirme Jean-Marc Moriceau, « c'est par la matérialité de l'action et le rôle intrinsèque de l'individu qu'on lève le voile sur un petit coin d'universalité » et, en effet, ce sont bien les arcanes du pouvoir rural au temps de Louis XIII qui sont dévoilées ici lumineusement. Il reste au lecteur à découvrir ce très bel essai d'histoire vue d'en bas. Authentique chef-d'œuvre rédigé avec une inextinguible passion, il sera vite appelé à devenir un classique.

Hervé Bennezon

Hervé BENNEZON, *Misère et violence en Picardie (1589-1789). Deux siècles de confrontations sociales*, Paris, Les Indes savantes, 2023, 312 p.

Après avoir consacré une partie de ses travaux d'histoire économique, sociale et

culturelle aux populations rurales peuplant les villages des alentours de Paris sous l'Ancien Régime, Hervé Bennezon est revenu depuis plusieurs années labourer les archives du Santerre, la terre de ses ancêtres. En 2012, le fruit du travail de cet infatigable défricheur et déchiffreur d'archives a abouti à la publication d'un premier opus consacré à *La vie en Picardie au XVIII^e siècle* au sous-titre éloquent : *Du café dans les campagnes*. L'ouvrage dressait un tableau vivant et exemplaire d'un petit pays de Picardie, le Santerre, un plateau crayeux situé dans l'est de l'actuel département de la Somme polarisé par les villes de Péronne, Roye et Montdidier, un « espace vécu » (pour reprendre un concept popularisé par le géographe Armand Frémont) qui a constitué pendant des siècles le cadre de vie et l'horizon limité des populations rurales qui en exploitaient la terre fertile. Le livre s'attachait à présenter finement la stratification sociale de ce petit morceau de la France du XVIII^e siècle, les croyances et les peurs des populations rurales, leur cadre de vie et les enjeux de pouvoirs au village. Il montrait surtout les dynamiques d'un monde rural en mutation (d'où son sous-titre, la consommation de café étant un signe de modernité), dans une région de passage située sur un axe de circulation majeur (hier comme aujourd'hui) et placée dans l'orbite de Paris.

C'est ce même Santerre qu'étudie Hervé Bennezon dans ce second ouvrage, mais cette fois-ci avec un angle d'approche radicalement différent. En croisant principalement archives judiciaires (celles des justices seigneuriales et celles du bailliage criminel et civil de Montdidier), archives de l'état civil (registres paroissiaux) et archives notariales, le présent livre s'attache à reconstituer les tensions qui traversaient les sociétés rurales anciennes. Ce travail s'inscrit dans la lignée des travaux sur *La violence au village* de Robert Muchembled

(qui préface le livre d'Hervé Bennezon) ou d'Antoine Follain qui a dirigé plusieurs travaux collectifs sur la question, en optant cependant clairement pour une approche « au ras du sol » s'inspirant de la *microstoria* italienne et de l'*history from below* chère à Edward P. Thompson. L'objectif est de saisir les causes et les manifestations d'une violence protéiforme et omniprésente en étant fidèle à l'enseignement de Marc Bloch pour qui le bon historien est comme l'ogre de la légende : « là où il flaire la chair humaine, il sait que là est son gibier. » Or du gibier (de potence, bien évidemment) et de la chair humaine, ce livre foisonnant en est rempli tant il apparaît comme une plongée saisissante dans les tréfonds de la société rurale du Santerre aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Tout au long des sept chapitres qui structurent le volume, le lecteur croiera des dizaines de destinées individuelles, archivées au détour des procédures judiciaires, mais – et c'est là le grand apport de l'ouvrage – éclairées par de multiples recherches dans des archives complémentaires et replacées dans le contexte social de l'époque. On sait depuis Hérodote que l'histoire est étymologiquement une enquête, mais ce livre en est une nouvelle fois l'illustration.

Le livre est organisé en chapitres thématiques. Après qu'un premier chapitre a tracé à grands traits le cadre géographique, social, administratif et judiciaire de l'enquête (marqué notamment par l'enchevêtrement de juridictions concurrentes caractéristique de l'Ancien Régime), le deuxième dresse la liste des pratiques répressives en cours à l'époque étudiée. Puis l'auteur s'attache à présenter les marginaux (mendiants et contrebandiers notamment) qui hantent les campagnes et les tribunaux d'alors, ce qui est l'occasion de croiser quelques destins tragiques et singuliers, comme celui de Michel Blin, fils illégitime des amours furtives d'une fileuse de laine

et d'un berger, abandonné à la naissance, handicapé et contraint à la mendicité, errant de village en village et commettant de multiples petits larcins, trouvé mort sur le bord d'une route à 22 ans après avoir connu la prison, le fouet et la flétrissure. Le quatrième chapitre intitulé « la loi de la glèbe » est axé sur les tensions sociales liées à l'exploitation de la terre, en particulier dans le cadre de l'affermage. Bien qu'illécite, le « droit de marché » est largement pratiqué en Picardie. Il vise à protéger les fermiers qui exploitaient de manière héréditaire les terres affermées par leurs ancêtres en facilitant la transmission patrimoniale. Dans le rapport bailleur/preneur, il donne au preneur un avantage certain, et malheur à celui ou à celle qui ne se plie pas à la coutume. Lorsque le propriétaire tente de s'y soustraire et décide de faire jouer la concurrence lors du renouvellement d'un bail, la violence se déchaîne contre le nouveau preneur, appelé dépointeur. Menaces de mort, insultes, incendies volontaires pleuvent alors, et il n'est pas rare que le sang coule, illustrant les âpres tensions qui existaient alors autour de la tenure des terres agricoles, tensions enracinées dans des histoires de rivalités familiales et de haines recuites dans un monde où l'interconnaissance était la règle. L'histoire reconstituée sur plusieurs générations de la famille Cavenel, laboureurs à Hangest-en-Santerre, âpres aux gains et procéduriers, est à cet égard particulièrement édifiante tant elle est marquée par la récurrence de la violence, plusieurs membres de la famille ayant été assassinés à différentes époques dans le cadre de sombres règlements de comptes. La lecture du livre d'Hervé Bennezon invite donc à ne pas idéaliser le monde rural de l'ancienne France. Loin d'une vision idyllique et nostalgique à la Rétif de La Bretonne, il montre la rudesse des rapports sociaux et dresse dans le chapitre cinq un catalogue des violences criminelles alors

presque ordinaires. En s'attachant dans les deux derniers chapitres à présenter les violences collectives exercées dans le cadre des émotions populaires, dans la lignée des travaux de Jean Nicolas, ou les séditions contre l'Église, attisées notamment par l'influence des réseaux jansénistes qui possèdent dans le Santerre de puissants appuis, c'est par une lecture plus politique de la violence que l'ouvrage s'achève.

Il est impossible en quelques lignes de rendre compte de toute la richesse de ce livre qui allie à la fois la fine connaissance archivistique et territoriale d'un espace – ce qui est le propre des érudits locaux – et la mise en perspective d'un cas particulier dans le cadre de problématiques plus générales développées par les historiens universitaires. Mais on ne peut qu'inciter ces derniers à aller chercher dans le Santerre des points de comparaison, mais aussi des exemples profondément incarnés des réalités quotidiennes des hommes et des femmes dans les campagnes de la France des deux derniers siècles de l'Ancien Régime. À ce titre, le récit (p. 39 et suivantes) de la querelle de préséance qui oppose en 1700, lors d'une procession religieuse, le corps municipal de Montdidier aux officiers du bailliage de la même ville et qui amène le lieutenant criminel du bailliage et le maire à en venir aux mains dans l'église même mériterait à lui seul de figurer dans tous les manuels d'histoire moderne tant il illustre de manière exemplaire l'ordre social typique de l'Ancien Régime.

Olivier Jandot

Antoine FOLLAIN et Daniel FISCHER (dir.), *Pouvoirs et sociétés rurales : France et ses colonies, 1634-1814*, Paris, Éditions Ellipses, 2024, 360 p., 32 €.

La question d'histoire moderne mise au programme du prochain concours

de l'agrégation d'histoire embrasse un champ très large, explicité dans une notice où sont énumérés tous les types de pouvoirs susceptibles de concerner les campagnes jusqu'en 1814, par-delà 1789 donc, ce qui implique une bonne connaissance des intentions et des premières concrétisations du remodelage des institutions et de la société. Sa difficulté tient à parvenir à tout envisager.

Aussi, par souci d'efficacité et de clarification, est-il nécessaire de se livrer au préalable à une réflexion approfondie sur le pouvoir – les pouvoirs –, afin de distinguer, d'ordonner, de hiérarchiser, en déterminant la source, la nature et le champ d'application de chaque type de pouvoir. C'est ce à quoi s'attache Antoine Follain dans sa copieuse introduction d'un ouvrage conçu pour être utile aux étudiants ; et dont l'objectif est moins d'être exhaustif que de constituer une approche éclairante de la question et, pour quelques aspects, une mise au point informée des recherches les plus récentes.

Celui-ci se distribue en quatre axes : deux principaux traitent de questions « classiques », deux de pouvoirs que je qualifierai d'émergents, l'un consacré aux terres ultramarines, l'autre à des pouvoirs non institutionnalisés – un type social, les grands fermiers du nord de la France, la pénétration de l'écrit et de la presse dans les campagnes. Pour les deux premiers, sans surprise, s'impose la distinction entre pouvoirs régaliens dont la source est le pouvoir royal et pouvoirs de « proximité », exercés sur un territoire restreint. L'Église n'entre pas exactement dans ce cadre, mais, pour les ruraux, relève essentiellement de relations de proximité par la paroisse et la dîme. Les institutions royales sont connues dans l'ensemble, exposées dans des manuels accessibles. Il n'était pas nécessaire ni possible de les reprendre en détail. L'accent est mis sur les nouveautés qui attestent, là est l'essen-

tiel, le contrôle croissant et multiforme du pouvoir central sur le territoire et la société ; la Révolution, le Consulat et l'Empire prolongeant l'Ancien Régime sur nombre de points.

Ainsi, la création de la milice royale. Alors que jusqu'au début du règne de Louis XIV on ne peut parler d'armée, on passe en un siècle et demi d'un système de recrutement semi-féodal et seigneurial – le seigneur mobilise ses gens – à une conscription nationale. La milice royale créée par deux ordonnances (1688, 1692) institue un recrutement par tirage au sort, sans supprimer entièrement le système antérieur. Les guerres révolutionnaires accélèrent l'évolution. La loi Jourdan-Delbrel du 5 septembre 1798 dont le premier article affirme « Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie » établit la conscription.

L'État royal, moins exposé à des révoltes populaires, se fait aussi organisateur, régulateur, protecteur à l'occasion avec l'élaboration d'une législation sur les forêts, les ressources naturelles, et un meilleur contrôle des cours d'eau et des zones humides avec le concours éventuel des états provinciaux comme en Languedoc. Prolongeant cette réflexion, pauvreté et santé donnent à voir ses interventions, vigoureuses au xvii^e siècle avec « l'enfermement » des pauvres dans les hôpitaux, situés en ville, plus tardives au xviii^e siècle, pour la santé, avec des efforts déployés pour limiter la propagation des épidémies – la peste en Provence – et des épizooties – la peste bovine au cours de la décennie 1770.

L'attention principale, cependant, est réservée aux pouvoirs de « proximité » avec lesquels les ruraux sont directement en contact, en sont éventuellement les acteurs aussi. C'est au sein d'espaces relativement restreints en effet que l'on aperçoit le plus finement la pluralité des pouvoirs, leur nature, leurs fonctions,

leurs formes et conditions d'exercice, leurs interactions. Là aussi que l'on saisit le mieux l'incidence des structures familiales et des hiérarchies sociales sur l'accès aux charges communales, le plus souvent temporaires, exercées collectivement, toujours gratifiantes (consulat dans les communautés méridionales, marguilleries...). Plusieurs contributions balayent ce vaste champ, soulignent notamment l'importance des biens communaux, objet à la fin du XVIII^e siècle d'une véritable compétition entre communautés, seigneurs et pouvoir royal.

Les contributions consacrées aux domaines coloniaux ultramarins en gestation, denses et claires, seront très utiles. Contrastés, ces derniers offrent une mise en regard suggestive avec les vieilles sociétés rurales du royaume : la Nouvelle-France, colonie de peuplement et d'exploitation où la famille paysanne constitue l'unité fondamentale de la production agricole, marquée par une forte présence de l'Église et une seigneurie de plus en plus pesante, les sociétés esclavagistes des Antilles, de la Guyane et des Mascareignes tournées vers la production de denrées tropicales par une main-d'œuvre servile dans des exploitations dont le modèle est « l'habitation » qui façonne l'organisation de l'espace et des pouvoirs où s'effacent les ordres sociaux et religieux. Un point commun entre ces sociétés si différentes néanmoins : la place prise rapidement par les milices qui, en l'absence de communautés, jouent le rôle d'agents de l'administration.

Au total un ouvrage riche, qui, en sus de son intérêt pédagogique, mérite l'attention.

Ont contribué à cet ouvrage : Léonard Barbulesco-Vesval, Raphaël Bergeron-Gauthier, Ivan Burel, Eugénie de Dompure, Fulgence Delleaux, Brice Evain, Anna Forestier, Jean-Philippe Garneau, Stéphane Gomis, Bruno Jaudon, Philippe

Jéhin, Yves Krumenacker, Estelle Lemoine-Maulny, Sylvain Olivier, Stanis Perez, Hervé Piant, Nina Pösch, Nicolas Soulas, Nicola Todorov et Mireille Touzery.

Gilbert Larguier

Benoît GRENIER, *Persistances seigneuriales. Histoire et mémoire de la seigneurie au Québec depuis son abolition*, Québec, éd. du Septentrion, 2023, 264 p.

Benoît Grenier est un spécialiste, probablement le spécialiste, de la seigneurie au Québec. Il lui a consacré sa thèse, soutenue en 2004 et publiée par les Presses universitaires de Rennes en 2007 (*Seigneurs campagnards de la Nouvelle-France. Présence seigneuriale et sociabilité rurale dans la vallée du Saint-Laurent à l'époque préindustrielle*), il est l'auteur d'une *Brève histoire du régime seigneurial*, éditée en 2012 à Montréal par les éditions du Boréal ainsi que d'autres ouvrages de référence sur ce sujet. Quelque vingt ans après le début de ses recherches, il publie à Québec, aux éditions du Septentrion, cet ouvrage remarquable sur les persistances du système seigneurial.

Il faut dire qu'il tient là un excellent sujet et que l'histoire de « sa » seigneurie québécoise est assez originale pour justifier une vie de chercheur. À l'origine, c'est-à-dire lorsque les Français commencent à s'installer en Nouvelle-France, ce sont de simples seigneuries rectangulaires ou carrées qui sont découpées dans la forêt, des seigneuries sans enclaves ni aspérité aucune à l'inverse de nos vieilles seigneuries européennes, de vastes parcelles sagement alignées le long de la rivière, sur une rangée d'abord, deux ensuite quand la population augmente. Et ces seigneuries ont la vie dure ! L'abolition de la féodalité au Québec n'intervient en effet qu'en 1854 et la seigneurie

survit encore ensuite durant presque un siècle sous forme de rentes constituées. On est en 1940 et les censitaires viennent encore donner leur obole à un seigneur. Mais c'est la dernière fois, ou presque... car un prélèvement municipal subsiste dans certains anciens espaces seigneuriaux jusqu'en 1970 pour s'acquitter des sommes dues au Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales. Puis la seigneurie québécoise continue à vivre et évoluer dans les mémoires des habitants.

C'est en 2010 que B. Grenier commence son travail sur les persistances seigneuriales au Québec. Il écrit que « cette recherche a assurément été la plus importante de [sa] carrière d'historien ». Il s'agit effectivement d'un travail d'envergure qui a bénéficié du soutien financier du Fonds de recherche du Québec - Société et culture, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, de l'université de Sherbrooke et du Centre interuniversitaire d'études québécoises. Il a mobilisé un très grand nombre de personnes, notamment des étudiants et aussi des sociétés savantes locales, tel le Musée de la mémoire vivante de Saint-Jean-Port-Joli. Un film documentaire sur la mémoire seigneuriale a été produit en 2019 et visionné en présence de nombreux descendants de familles seigneuriales, une exposition itinérante a circulé à partir de 2022. Il s'agit donc d'une recherche partagée à la fois par les professionnels de l'université, par les étudiants, par les sociétés culturelles locales, et par les personnages qui sont les sujets de la recherche... du bon travail québécois !

Les deux premiers chapitres de l'ouvrage sont destinés à « inscrire le régime seigneurial dans l'histoire du Québec contemporain » (titre de la première partie de l'ouvrage). Après une évocation rapide de l'histoire de la seigneurie québécoise – les premières concessions datent de la décennie 1620-1630 mais ce

n'est pas l'objet de ce livre – B. Grenier s'attache à expliquer très précisément le très long processus de suppression du système seigneurial à partir de l'acte d'abolition (1854).

Cette abolition consiste à remplacer par des rentes constituées l'ensemble des droits seigneuriaux (les mêmes qui existaient en France avant la Révolution mais un peu simplifiés cependant). Les censitaires continuent donc de payer au seigneur annuellement la même somme qu'avant, dans les mêmes conditions et à la même date. La seule vraie différence est qu'ils peuvent racheter ces rentes (le capital est estimé à 17 années de la rente) pour s'en libérer, mais comme elles sont faibles, les rachats sont très minoritaires. Et comme ces rentes ne sont pas sujettes à réévaluation, elles perdent progressivement de leur valeur ce qui les rend de plus en plus supportables.

Cette abolition nous apparaît finalement très favorable aux seigneurs. L'acte de 1854 est venu mettre fin aux droits et devoirs seigneuriaux mais en même temps, il a garanti la propriété seigneuriale en définissant les indemnités à accorder aux seigneurs, tant pour la perte de leur censive que pour celle des droits casuels qui s'y attachaient. Et là, il est important de rappeler, comme le fait B. Grenier, que deux types de propriété – donc deux conceptions de la propriété – coexistaient au Québec après le traité de Paris (1763). Quand les Britanniques se sont installés au Québec, ils n'ont pas utilisé la seigneurie comme mode de concession du sol (ils ont octroyé la terre en propriété libre, selon le régime du franc et commun *so-cage*) mais ils l'ont laissé subsister là où elle était implantée soit essentiellement le long du Saint-Laurent. Ceci explique certainement pourquoi les Québécois ont mis tellement de bonne volonté à indemniser leurs anciens seigneurs. Il leur était inconcevable – assurément plus que

cela n'a été le cas en France au moment de l'abolition de la féodalité – de ne pas indemniser quelqu'un qui était privé de sa propriété, fût-elle seigneuriale.

Les chapitres 3 à 7 (seconde partie : « Sur les traces de la mémoire seigneuriale ») soit les deux tiers de l'ouvrage, visent à identifier ces « persistances seigneuriales ». Elles sont observées à partir des traces matérielles ou immatérielles qui attestent de la pérennité du régime seigneurial durant un siècle et demi après son abolition, voire jusqu'à nos jours (relation hiérarchique entre les individus, vestiges patrimoniaux et paysages associés au passé seigneurial, mémoire collective de la seigneurie au Québec). L'enquête orale – « une pratique pour le moins dépayante pour un historien habitué aux périodes plus anciennes », nous dit B. Grenier – qui ne visait pas à approfondir la connaissance des familles ou des seigneuries mais à saisir la représentation des survivances seigneuriales sur le plan local, a été lancée en 2014 pour recueillir, postérieurement à l'abolition, la mémoire des seigneurs en place au moment de l'extinction du régime, soit entre 1854 et 1940. À cette date, il était encore possible d'interroger d'anciens seigneurs ou autres témoins ayant vécu avant l'abolition, mais il fallait faire vite car ils sont devenus de plus en plus rares au fil des années. 34 entretiens (60 à 90 minutes en moyenne) ont été réalisés entre 2015 et 2017 dans le territoire seigneurial du Québec, essentiellement le long du Saint-Laurent. Ils ont été enregistrés et filmés ainsi que les lieux, paysages et habitats qui furent ceux des seigneuries.

Ce que l'on découvre tout d'abord à travers ces entretiens (20 témoins appartenant à 7 familles seigneuriales allant de l'ancienne noblesse de Nouvelle-France jusqu'aux seigneurs-paysans), c'est « une mémoire familiale pas comme les autres » (titre du chap. 4), « une conscience de soi

propre aux anciennes familles seigneuriales » qui « ont toutes en commun une distinction sociale fondée sur la seigneurie ». Paradoxalement – mais n'est-ce pas finalement très normal – les descendants des anciens seigneurs québécois n'ont pas vraiment la mémoire des rentes seigneuriales. Ils ont par contre celle des belles propriétés foncières et des résidences détenues après 1854 et même parfois encore actuellement. Celle du banc à l'église aussi. Et le sentiment d'être ancrés dans le temps et la durée par leur généalogie.

Tous ces seigneurs n'ont pas appartenu à la noblesse, mais ils partagent tous « une identité familiale seigneuriale » (titre du chap. 5) : tous ont « le sens de la noblesse », ce qui commence par des pratiques similaires en matière d'habillement, de comportement en société, de façons de parler... un entre-soi qui a pu aller jusqu'à ne pas jouer avec les autres enfants du village. Ces familles ont maintenu une endogamie familiale jusqu'au début du xx^e siècle. On retrouve au Québec ce rapport ambigu à l'argent, de l'argent que l'on doit avoir mais dont on ne parle pas... même si on en manque. Il y a aussi la tradition du service de l'État – service militaire, diplomatie, magistrature... – et toutes ces familles partagent le sens de l'engagement dans les responsabilités publiques. Ils cherchent à se faire élire comme maires, députés et s'investissent aussi dans la défense du patrimoine local. En revanche, deux traits apparaissent assez spécifiques dans l'idéal seigneurial du Québec : la pratique du bilinguisme – les anciennes familles ont accepté la domination anglaise mais n'ont pas renié leur langue d'origine – et le peu d'importance accordé à la pratique religieuse.

« La voix des censitaires » (chap. 6) a été plus difficile à recueillir. Peu d'entre eux se sont proposés pour parler des anciennes taxes ou des souvenirs liés à

la famille seigneuriale. Si certains ont apporté des reçus de la « taxe seigneuriale » et si l'un d'entre eux a fait part de sa fierté quand il a payé la taxe pour la dernière fois en 1970, il apparaît bien que tous n'allaient pas joyeusement payer leurs rentes seigneuriales. Il est donc certain qu'il ne faut pas s'en tenir à la vision idyllique et à la représentation folklorique d'une seigneurie légère et amicale, celle qui est notamment véhiculée par les manuels scolaires au Québec.

Vous l'avez deviné, j'ai réellement apprécié cet ouvrage. Pour la solidité du travail d'archives, la clarté de l'exposé, les nuances et l'expression des doutes. Le travail « normal » d'un historien, pourrait-on dire. Mais je l'ai aussi apprécié pour tout ce qui n'est pas le propre de l'historien moderniste : l'usage de l'enquête orale et de la mémoire encore vivante. Pour la quantité et la qualité des documents de toute sorte qui sont également reproduits dans l'ouvrage. Et plus largement pour l'implication commune des enquêteurs et des enquêtés dans la recherche et les résultats du travail accompli, un travail restitué dans ce livre mais aussi dans des conférences, des films, des expositions. Une vraie recherche participative, dans tous les sens du terme.

Annie Antoine

Pierre SERNA, Véronique LE RU, Malik MELLAH, Benedetta PIAZZESI (dir.), *Dictionnaire historique et critique des animaux*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2024, coll. « L'environnement a une histoire », 600 p.

Le *Dictionnaire historique et critique des animaux* est le résultat d'un ambitieux projet collectif réunissant près de 80 auteurs et autrices (avec une parité qui mérite d'être relevée) issus d'horizons disciplinaires variés : de l'histoire à la

philosophie en passant par la géographie ou la littérature. Le travail de séminaire (au sein de la MSH de Paris) à l'origine du projet a permis de construire une réflexion pluridisciplinaire intégrant la plupart des sciences humaines et sociales (à l'exception notoire de la sociologie) pour « construire une histoire politique avec l'animal ». Les 125 articles classés par ordre alphabétique proposent aux lecteurs et lectrices de « penser notre temps avec les animaux ». C'est, d'une certaine façon, la volonté de mettre au premier plan « le point de vue animal » (pour reprendre le titre de l'ouvrage d'Éric Baratay paru en 2012). Si une telle compilation d'informations a une vocation encyclopédique indéniable, les co-directeurs et directrices prennent néanmoins le soin de préciser que « l'exhaustivité n'est pas l'objectif de l'ouvrage ». Prétendre faire le tour du sujet aurait effectivement été bien présumptueux et vain. C'est donc une mise en garde salutaire qui permet de donner à ce *Dictionnaire* sa juste place : un jalon essentiel dans l'historiographie de la prise en compte des animaux pour l'écriture de l'histoire et, plus largement encore, pour la compréhension du monde actuel. Il n'empêche que le dictionnaire « couvre le plus possible de champs de savoirs sur les animaux dans les domaines des sciences dites humaines » (p. 18).

Les auteurs et autrices de ce dictionnaire l'ont voulu plus qu'un dictionnaire. D'où un système de renvois multiples afin de faciliter le cheminement des lecteurs et lectrices au gré de leurs préoccupations (cf. notice explicative, pages 16 à 18). Il y a la volonté de donner une structure à l'ouvrage et d'articuler le propos en différentes sections alors même que le classement reste alphabétique. Cela relève un peu de la gageure mais l'effort est louable et les articles thématiques qui balisent régulièrement le texte permettent des « respirations » sous forme de brèves syn-

thèses accompagnées d'une représentation graphique (arborescences construites à partir des mots-clés fournis par les auteurs et autrices des notices) pour faciliter la compréhension des interconnexions entre les notices du dictionnaire. Par exemple, Malik Mellah synthétise les différentes notices (au nombre de 23) reliées par les thèmes « Exploiter, transformer, échanger » (p. 280-282). Ce dispositif, qui serait réellement efficient sur le web avec des liens hypertextes, fait de l'ouvrage bien plus qu'un outil. C'est une véritable « boîte à outils » au sens foucauldien de l'expression et c'est, à mon sens, l'un des plus beaux compliments que l'on peut faire aux auteurs et autrices qui ont conçu ce dictionnaire.

Tout comme il est vain de vouloir aborder le sujet de manière exhaustive, le compte rendu d'un tel ouvrage ne peut guère l'être non plus. C'est pourquoi nous allons nous contenter ici de donner quelques aperçus dans le but d'inciter les lecteurs et lectrices à se référer à l'ouvrage.

Beaucoup d'entrées du *Dictionnaire* ont une dimension éthique où il est question des droits et des devoirs en ce qui concerne les animaux et les relations entre les êtres humains et les animaux, domestiques ou sauvages. C'est une dimension citoyenne au cœur d'un ouvrage engagé (dans un sens positif du terme), revendiquée comme telle dès l'introduction. Un paragraphe de quelques pages pour rappeler le contexte historiographique et les enjeux de l'écriture d'une histoire des animaux ainsi que celle d'une histoire avec les animaux depuis un demi-siècle aurait cependant été bienvenu.

Les notices du dictionnaire se distribuent d'« Abattoirs » (un article pour l'Ancien Régime et un pour l'époque contemporaine), en passant par « Abeilles (représentations) » et « Déclaration des droits de l'animal », le « Loup » ou encore le « Manège » à « Zootechnie ». Cette

dernière correspond à la discipline scientifique qui étudie les animaux d'élevage et les caractéristiques techniques et économiques de leurs conditions d'élevage. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle on parle même de science de la production animale (p. 575-580).

La richesse des entrées destine donc ce *Dictionnaire* à devenir un outil de travail indispensable aux spécialistes de l'histoire des animaux ainsi qu'à tous les ruralistes.

La postface, rédigée lors de l'été 2023, été de tous les excès de chaleur connus jusqu'alors, livre une réflexion brève mais percutante sur les tenants et aboutissants du système économique productiviste qui a mené au dérèglement climatique mortifère que nous connaissons actuellement. Une façon aussi de rappeler qu'écrire l'histoire c'est avant tout essayer de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et de débusquer les soi-disant évidences, souvent naturalisées, de son fonctionnement (le capitalisme par exemple) pour pouvoir mieux mettre en avant les arguments d'une critique salutaire.

Enfin, une dernière remarque pour exprimer une légère critique négative : le titre avec son connecteur *et*, *Dictionnaire historique et critique...*, suscite une réelle interrogation car, de mon humble point de vue, toute histoire est critique. Or le titre donne le sentiment que la critique est un plus par rapport à l'histoire et que les notices historiques ne seraient pas critiques (ce qui est loin d'être le cas bien sûr). Il est expliqué dès l'introduction que l'ouvrage reprend le titre du dictionnaire de Pierre Bayle paru en 1697 et il est précisé que « les dimensions historiques et critiques se combinent ici de façon indissociable » (p. 10). Sauf qu'il faut lire l'introduction pour avoir connaissance de cette précision alors que les potentiels lecteurs et lectrices, lors de leur déambulation dans les rayons des librairies, sont attirés avant toute chose par le titre. Peut-

être que la filiation avec Bayle aurait pu être maintenue et affirmée aussi fort sans reprendre le même titre ? D'aucuns jugeront peut-être que ce sont là des arguties ?

Ce qu'il faut surtout retenir c'est la qualité de l'ouvrage en ce qu'il propose une véritable mise en perspective de la majeure partie des questionnements liés à la place des animaux dans une histoire qui ne s'est, en réalité, jamais faite sans eux mais qui a souvent, malheureusement, été écrite en les occultant.

Fabien Knittel

Benjamin LANDAIS, *Nations, privilèges et ethnicité*, Strasbourg, Association Presses universitaires de Strasbourg, 2023, 577 p.

Maître de conférences en histoire moderne à l'université d'Avignon, Benjamin Landais est un spécialiste de l'Europe centrale et balkanique du XVII^e au XIX^e siècle. Ses publications portent notamment sur la cartographie et le parcellaire, l'organisation sociale des populations, ainsi que sur l'administration habsbourgeoise de ces territoires. Cet ouvrage est la publication de sa thèse de doctorat soutenue en 2013 sous la direction d'Antoine Folain, János Kalmár et Christine Lebeau et intitulée *Nations, privilèges et ethnicité à l'époque des Lumières : l'intégration de la société banataise dans la monarchie habsbourgeoise au XVIII^e siècle*. Il y présente avec une grande précision toutes les facettes de la société et de l'administration du Banat, ce territoire qui, au XVIII^e siècle, constitue à la périphérie sud-est de la monarchie habsbourgeoise une marche face à l'Empire ottoman.

L'auteur met en avant le fait que l'historiographie nationale et nationaliste s'est approprié l'histoire de cet espace géographique, chaque nationalité racontant son histoire. Au tournant des XIX^e et

XX^e siècles, la « résurgence des identités ethniques dans le Banat » n'est pas violente sauf en de rares exceptions. C'est plutôt un multiculturalisme pacifique qui prime, ainsi deux villages voisins peuvent avoir une langue et une religion différentes sans que cela n'engendre des conflits. De nombreuses études voient le jour afin de remplacer les grands récits nationaux ; ce sont par exemple les théories sur l'ethnicité, les *imperial studies* (entre la fin des années 1990 et le début des années 2000), les *diaspora studies* ou encore les *postcolonial studies*. L'Empire habsbourgeois est alors étudié dans sa dimension plurielle. En effet, selon de nombreux auteurs, la monarchie aurait survécu grâce à la diversité des peuples qui composent l'empire. L'auteur, pour qualifier cette approche, reprend l'expression d'« empire nationalisant » de Frédéric Guillaume Dufour. Mais il souligne que ces historiographies, « trop pressées d'obtenir des données innovantes » se sont laissées influencer par l'historiographie nationaliste avec une chronologie trop large pour être pertinente.

Les bases chronologiques de cet ouvrage sont beaucoup plus resserrées, autour d'un petit XVIII^e siècle. Le propos débute en 1716 avec le congrès national illyrien et s'achève vers 1790 avec les premières manifestations nationalistes modernes. L'auteur rappelle que les recherches sur l'ethnicité sont peu développées, en particulier en France où l'on considère, notamment depuis les travaux de Marc Bloch, qu'il n'y a pas de nation avant le nationalisme, c'est-à-dire avant l'acte d'affirmation politique de la nation. Cet ouvrage a donc pour objectif de « comprendre comment les assignations identitaires s'inscrivent dans une dialectique plus ample ». Cela implique la prise en compte de deux dimensions : les imaginaires sociaux et les pratiques sociales d'exclusion et d'inclusion. L'auteur pré-

cise sa démarche en indiquant que « décaler l'objet de la recherche des identités collectives vers les régimes d'ethnicité est le meilleur moyen de se prémunir contre toute forme de téléologie ».

Les particularités du Banat au XVIII^e siècle sont ensuite évoquées. Il est rappelé que, dans cet espace géographique, la distinction entre nobles et roturiers n'existe pas alors qu'elle est structurante partout ailleurs. Néanmoins le corps des marchands est privilégié et dispose de liens sur un territoire qui s'étend au-delà des frontières du Banat. L'Église a un rôle central dans le gouvernement régional car elle prend en compte les différentes « nations » mais impose un règlement considéré comme étranger. L'auteur évoque aussi l'augmentation importante de la population du Banat durant tout le XVIII^e siècle, du fait de la croissance naturelle associée à une forte immigration, particulièrement grâce au régime fiscal et juridique des « colons allemands » qui est très favorable. Dans la mémoire collective, Eugène de Savoie et Claude Florimont de Mercy sont présentés comme les pères fondateurs du Banat, mais cette « naissance » laisse penser que le Banat ne serait apparu que par la colonisation des Habsbourg qui aurait civilisé ce territoire. C'est bien entendu une vision qui cherche à nier la période ottomane. En réalité, l'originalité de l'organisation du Banat doit beaucoup à la domination ottomane, l'objectif des généraux habsbourgeois ayant surtout été d'agrandir la chrétienté.

L'auteur achève son propos introductif en rappelant la différence essentielle entre les exonymes, donnés par l'extérieur, et les endonymes, c'est-à-dire la désignation qu'une population se donne. Ces ethnonymes sont utilisés pour des raisons politiques, culturelles ou sociales mais ils ont plusieurs sens et sont parfois interchangeables. Il y a généralement dans leur

utilisation la volonté de s'inscrire dans un héritage politique et historique.

La première partie de l'ouvrage, « Gouverner le Banat et ses "nations" » (pages 35 à 140) aborde la question de l'administration politique du Banat avec une approche chronologique. Durant la première phase (1716 à 1739) sont évoqués la conquête militaire, l'héritage ottoman, les difficultés liées à la mise en place d'un pouvoir étranger ou encore les questions liées à l'intégration nationale. La deuxième phase (1739 à 1768) est la période où la monarchie recherche un nouvel équilibre et s'efforce d'approfondir la connaissance de ce nouveau territoire. Enfin la troisième et dernière phase (1769 à 1778) est marquée par une nouvelle génération d'administrateurs, influencés par les idées des Lumières, qui vont mener une réforme scolaire avec une dimension patriotique, mais aussi intégrer les langues vernaculaires dans l'administration. L'auteur fait état en parallèle de l'évolution des représentations cartographiques du Banat et en particulier des difficultés d'y représenter les différentes « nations » qui le composent.

La deuxième partie s'intitule sobrement « Colonisation » (p. 141 à 228). Deux opinions s'opposent sur la politique coloniale du Banat au XVIII^e siècle : celle que l'historien et homme politique roumain de l'Entre-deux-guerres, Silviu Dragonir, appelle la colonisation de conquête, qui est un portrait à charge contre la colonisation habsbourgeoise caractérisée essentiellement par la répression militaire, les projets d'expulsion ou les inégalités fiscales ; et celle de la colonisation ouverte théorisée par Valeriu Leu. Ce dernier n'ignore pas les discriminations, mais il considère la politique impériale sur le temps long. Selon lui le Banat est un « îlot multiethnique pacifique, émergé au milieu d'un océan de conflictualité et de haine ». Pour B. Landais, cette oppo-

sition renvoie au débat sur la nature de la colonisation et l'écriture de cette histoire n'est pas simplement un enjeu mémoriel local. Il rappelle que ce qui caractérise la colonisation du Banat c'est le large éventail des pratiques ; de la fiscalité à l'encadrement des mobilités en passant par le droit matrimonial et foncier, l'aménagement des terres ou encore le développement industriel.

Dans cette deuxième partie est adoptée une démarche thématique avec, dans un premier temps, l'étude démographique de la « mosaïque ethno-confessionnelle ». Est analysée ensuite la colonisation interne avec la création des villages et la volonté d'exploiter l'ensemble du territoire. La colonisation dite « allemande » est ensuite présentée à travers ses différentes facettes (planification, attractivité d'un territoire idéalisé, colonisation disciplinaire...). Enfin est abordée la dimension nationale de cette colonisation : comment accueillir et répartir la population ottomane ou comment inciter la population tsigane à se sédentariser pour mieux la contrôler. L'auteur évoque ensuite les structures agraires : occupation du sol et exploitation des terres. Il oppose deux modèles : l'agriculture dite « allemande » et l'agro-pastoralisme traditionnel. Les autorités politiques vont s'opposer sur la pertinence ou non d'imposer le modèle agricole colonial. Mais avec la mise en place de la société banataise d'agronomie en 1765, la marche vers la modernisation agricole est lancée et de nouvelles cultures sont introduites. Ceci conduit à une augmentation des productions qui sont alors destinées à la vente. Sont analysés ensuite les effets de cette modernisation quoiqu'elle ne soit pas achevée à la fin des années 1770. C'est aussi sur les structures sociales que veulent agir les administrateurs qui souhaitent faire disparaître des organisations jugées archaïques tels des foyers regroupant des

familles élargies jusqu'à 15 individus. La réforme cadastrale de 1770, qui attribue à chaque famille « un lot de six parcelles comprenant trois champs de culture de taille égale réparties sur les trois soles du finage » met définitivement en place un assolement triennal qui n'était pas généralisé auparavant. Ces mesures associées aux réformes fiscales ont une incidence sur la composition des foyers même si les ménages multiples persistent. Cette réforme cadastrale est étudiée en détail, notamment dans la manière dont elle a été élaborée. L'objectif a été pour les arpenteurs de « créer un nouveau maillage parcellaire » afin de mettre en place une rationalisation des terres jugées désordonnées. L'auteur revient sur les rapports entre ethnicité et rôle dans la communauté villageoise, abordant également le cas des étrangers dont le statut particulier peut créer des tensions. Des tensions existent également au sein de la communauté villageoise entre les différentes « nations » qui s'accusent de s'approprier les meilleures terres. Il en conclut que malgré les mesures mises en place et les tensions au sein des communautés, les agents détenteurs de l'autorité impériale appliquent une « stricte ségrégation ethno-confessionnelle de l'espace à petite échelle ».

Dans la troisième partie, l'auteur met en lumière « les échelles des diasporas » (p. 229 à 314), en rappelant que les trois grandes diasporas de l'Ancien régime (Grecs, Juifs et Arméniens) sont bien présentes sur cet espace géographique mais de manière réduite. Elles entretiennent un rapport spécifique avec les autorités, jouissent d'une grande autonomie et défendent leurs « privilèges » en mettant régulièrement en avant la nature diasporique du groupe. Sont présentés d'abord les réfugiés bulgares (pages 234 à 251), une communauté catholique qui bénéficie de la protection impériale et qui se

caractérise par sa rivalité avec les Ottomans. Puis la communauté grecque qui tient une place prépondérante dans le commerce régional créant du lien entre la monarchie habsbourgeoise et l'Empire ottoman. L'auteur explique comment les autorités impériales tentent d'écarter ces populations des Ottomans afin de favoriser leur intégration, ou du moins leur acceptation, dans le Banat. Enfin, c'est la diaspora urbaine qui est étudiée d'abord sous le prisme des enjeux confessionnels et de leur rôle sur le développement urbanistique. L'objectif étant de gommer le passé ottoman en convertissant la ville. L'auteur appréhende ensuite la manière dont les populations reçoivent la confessionnalisation des espaces urbains de part et d'autre des limites de la ville et au sein même des quartiers communautaires.

La quatrième partie, « Confessionnalisation » (p. 315 à 396) s'intéresse particulièrement aux questions religieuses. D'abord pour aborder les tensions au sein du christianisme, avec une volonté de « recatholiciser » cet espace qualifié de « schismatique ». Mais aussi une volonté de réforme en réaction à l'orthodoxie banataise qui est parfois confrontée aux résistances populaires.

La cinquième et dernière partie revient sur le sujet de la « Politique des nations et [des] nations politiques » (p. 397 à 493). Ce sont d'abord les différents acteurs de la politique locale, véritables intermédiaires entre les communautés et la monarchie habsbourgeoise, qui sont présentés à travers leurs origines et leurs carrières. Viennent ensuite les problématiques liées à l'ethnicité et aux « nations » à travers des cas spécifiques comme celui de leur militarisation ou encore du banditisme. Enfin, l'auteur conclut sur les évolutions sociales et politiques mettant fin à la spécificité banataise notamment au sujet de l'obtention et de la défense des privilèges, mais aussi concernant l'accès renouvelé à

la noblesse terrienne.

Pour conclure, B. Landais s'interroge sur le rôle du gouvernement habsbourgeois du Banat dans la fabrique de l'ethnicité au XVIII^e siècle et met en avant l'opposition confessionnelle entre orthodoxes et catholiques. Il insiste également sur la mosaïque culturelle de ce territoire qui, dans un premier temps au moins, a rendu difficile la mise en place de mesures uniformes, tant les particularismes perduraient. Ce n'est que dans le dernier tiers du XVIII^e siècle que les nouveaux administrateurs influencés par les Lumières mettent en place des mesures de manière « scrupuleuse jusqu'à l'absurde ». À partir de là l'ethnicité devient un sujet politique ordinaire et justifie la mise en place de mesures de contrôle et d'identification jusqu'alors utilisées par les autorités ecclésiastiques dans leur domaine de prédilection. La « nation » devient une « ressource politique que même les plus humbles pensent pouvoir utiliser » ce qui conduit dans la dernière décennie du siècle, à des mobilisations collectives qui, souligne l'auteur, ne préfigurent toutefois pas « la nation civique et encore moins [le] nationalisme ethnique ».

Romain Landréa

Sklaerenn SCULLER, *Les Échanges du quotidien. Le commerce alimentaire en Bretagne au XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2024, 341 p.

Issu d'une thèse soutenue en 2015 à l'université de Rennes, sous la direction d'Annie Antoine, ce livre en constitue une version en partie réécrite, la thèse initiale portant sur un territoire plus vaste intégrant une partie de la Normandie. Il est servi par des cartes et croquis nombreux, appuyant un travail qui mêle analyses historique et géographique. Le titre renvoie aux deux premiers tomes de *Civi-*

lisation matérielle, économie et capitalisme de Fernand Braudel, synthétisant les « structures du quotidien » et les « jeux de l'échange ». Il faut dire que Sklaerenn Scuiller tient cette ligne directrice. Si elle écarte la consommation proprement dite, qui préoccupait beaucoup Braudel, elle montre que le « quotidien » alimentaire reposait aussi sur des structures marchandes complexes et imbriquées, alors que le grand historien les reliait presque exclusivement au grand commerce. Ce jeu entre grand et petit commerce constitue une clé de lecture importante pour comprendre le commerce alimentaire de la Bretagne au XVIII^e siècle. Sklaerenn Scuiller revendique une meilleure articulation entre les deux échelles. Il s'agit de relier des circuits locaux d'apparence très banale voire, pour des générations d'historiens, insignifiants, avec les courants interrégionaux et intercontinentaux, qui sont très présents dans l'espace breton.

En introduction, l'auteur présente son objet et ses sources, intégrant les publications les plus récentes. En effet, ce travail se rattache à un courant de recherche récent et actif, centré sur le commerce ordinaire, surtout urbain. Cette recherche n'est pas à proprement parler ruraliste, puisqu'il accorde une grande partie de son attention aux villes et petites villes bretonnes. Le commerce villes-campagnes y apparaît en filigrane et le commerce intra-rural en est en grande partie exclu, pour des questions de sources plus que par omission. Comme l'a montré Véronique Bignon dans une thèse récente sur le commerce alimentaire dans le Bas-Maine au XVIII^e siècle (dirigée par Florent Quellier), il est possible d'aller plus loin dans la connaissance du commerce rural, mais en travaillant sur des sources très différentes et sur des espaces plus restreints.

Le premier chapitre propose un tableau général des « territoires du commerce alimentaire ». Sklaerenn Scuiller commence

par présenter la répartition des marchés et foires, exploitant l'enquête nationale de 1793-1794, à l'aide de cartes. Puis elle décrit la répartition des boutiques, sur la base de la précieuse enquête bretonne de 1764, montrant la forte présence dans le territoire des cabaretiers et aubergistes (80 % des 290 localités renseignées), puis dans l'ordre décroissant des boulangers, des bouchers et épiciers. Logiquement, les villes de plus de 3 000 habitants et les grandes villes présentent une armature marchande très diversifiée (traiteurs, pâtisseries, cafetiers...). Elle envisage ensuite les facteurs pouvant expliquer cette répartition différenciée des lieux marchands : impact de la politique royale (qui privilégie la ville de Nantes à partir de la fin du XVII^e siècle) ; calendrier des marchés et foires ; savant mélange de complémentarité et de concurrence entre les lieux ; mais aussi part des acteurs, dont la mobilité (pour les marchands de bestiaux en particulier) favorise certains lieux au détriment d'autres, et qui parfois n'hésitent pas à fréquenter des marchés et foires à plus d'une centaine de kilomètres de chez eux. Soucieuse de la matérialité du commerce – un véritable fil directeur du livre –, elle décrit les places de marché, souvent multiples dans une même localité, les halles, mais aussi les boutiques (et magasins de stockage) ou encore les étals couverts de toile qui envahissent les rues.

Le deuxième chapitre dresse un tableau de la circulation des marchandises alimentaires. Ce sont d'abord les grains (seigle et froment) qui circulent. Les sources utilisées (des acquits-à-caution délivrés par les autorités en 1773-1774) privilégient le commerce interrégional, organisé par les ports. Nantes attire les grains de la côte sud et finistérienne (en particulier Quimper), alors que les céréales de la côte nord sont drainées par Brest et Saint-Malo. Cependant, de nombreux petits ports participent à ce trafic.

Une partie des grains est expédiée vers Bordeaux et les ports de la Garonne, ainsi que l'Aunis et la Saintonge. Les crises de subsistances, comme celle de 1709-1710, perturbent ces circuits habituels et incitent les autorités à aller chercher des grains au cœur de la Bretagne pour les expédier en Flandre, afin de nourrir les troupes. Ce sont ensuite les beurres, bruts ou salés, qui sont drainés par des marchands citadins et en partie expédiés vers Paris (beurres salés). Ce sont aussi les produits de la mer (poissons, huîtres), expédiés depuis les multiples ports bretons aussi bien vers l'intérieur de la Bretagne, vers les provinces voisines (le Maine), vers Paris ou encore la Provence pour les sardines. Sklaerenn Sculler envisage ensuite les flux entrants, en particulier ceux d'outre-mer. Sucre, cacao, café, poivre entrent en Bretagne par les ports et circulent à l'intérieur de la province. L'autrice suit ainsi les activités de Fermier Laîné, un marchand en gros de Lorient actif dans les années 1760-1770. Ses clients sont présents dans toute la Bretagne mais aussi au-delà. Elle examine également la circulation des morues de Terre-Neuve et des vins, importés pour partie dans les ports d'Aquitaine, et circulant ensuite dans toute la province grâce à des marchands spécialisés. Tout ne passe cependant pas par la mer, puisque les Bretons importent aussi par voie de terre des vins de Champagne et de Bourgogne.

Le troisième chapitre entre au cœur de la matérialité du commerce, en envisageant les moyens concrets de déplacement des objets. L'autrice met en lumière les infrastructures de transport. Au-delà des plaintes des autorités sur leur mauvais état, la réalité est plus nuancée et les transporteurs s'adaptent aux passages difficiles (convois, chevaux supplémentaires), à la saisonnalité de la hauteur des cours d'eau. De plus, ces infrastructures sont nettement améliorées dans le courant du

xviii^e siècle (de 380 à 950 lieues de routes aménagées entre 1757 et 1789). L'adaptation passe surtout par la protection des marchandises : tonneaux, paniers, hottes et surtout omniprésence des emballages de toile. L'autrice apporte beaucoup d'informations neuves sur ces emballages et les coûts supplémentaires qu'ils représentent, ou encore les signes permettant de distinguer et certifier les chargements. Elle passe ensuite aux acteurs de ce commerce, décrivant une multitude de transporteurs aux activités spécialisées et complémentaires : caboteurs, maisons de roulage pour les longues distances, voituriers individuels pour les plus courtes distances, mais aussi aubergistes et marchands qui stockent les denrées en cours de route et assurent une large gamme de services auprès des transporteurs (information, prêt, arrangements...). Dès lors que l'on y met le prix et que l'on prend le temps (30 jours de Paris à Brest par voie de terre, 8 à 10 jours de Rennes à Nantes), le réseau permet de transporter des objets à peu près partout. L'autrice ne néglige pas les porteurs et encaveurs, qui achèvent ou entament le transport.

Le chapitre quatre traite des dispositifs sociaux visant à limiter les risques du commerce. Il s'agit d'abord de l'accès à l'information. La connaissance visuelle des denrées et le contact direct avec les partenaires marchands sont la base de ce commerce alimentaire. On retrouve la fréquentation des marchés, des foires, les discussions dans les auberges et même sur les routes, où acheteurs, vendeurs et entremetteurs se rencontrent. De nombreux exemples tirés des archives consulaires permettent de saisir ces rencontres. Les marchands se déplacent aussi pour voir les denrées, comme le sel, les grains, ou pour goûter les vins avant les achats, comme le marchand de vin rennais Berthou, qui voyage régulièrement en Bordelais pour réserver ses vins. Les marchands

rennais accueillent également le voyageur de commerce d'une maison de vins de Reims. Suivant la thèse récente de la désintermédiation croissante du commerce dans le courant du XVIII^e siècle, Sklaerenn Sculler insiste sur le commerce par correspondance, qui permet sans se déplacer d'accumuler des informations sur les prix, les vendeurs, les acheteurs, les itinéraires de transport... Elle montre cependant que ces lettres servent plus à entretenir les relations qu'à les initier. L'autrice analyse ensuite les composantes des négociations marchandes, fournissant de nombreuses informations sur les qualités matérielles des denrées, telles que les pommes, les grains, les sardines. Une fois l'accord conclu, d'autres dispositifs consolident la relation marchande, comme le marché écrit ou le denier à Dieu – une somme d'argent plus ou moins forte donnée par l'une des parties pour renforcer l'accord – ou encore des conditions particulières sur les délais de paiement. La reconnaissance d'une créance par billet à ordre permet dans certains cas de sécuriser le paiement pour le vendeur. En dernier recours, il y a enfin la procédure judiciaire devant la cour consulaire (p. 194-196).

Le cinquième chapitre aborde l'autre maillon de la chaîne marchande que sont les moyens de paiement. Sklaerenn Sculler rappelle, à la lueur des enquêtes consulaires (justice marchande), l'omniprésence de la monnaie métallique, employée y compris pour des sommes importantes, et la grande diversité de pièces employées. Chez Fermier Lainé, de 1768 à 1783, le numéraire atteint 30 % des sommes encaissées, avec de fortes variations selon la nature des produits vendus. Toutefois, le numéraire est débordé sur ses deux flancs : à la fois par le troc, une pratique néanmoins marginale, et surtout par la monnaie de papier, avec les billets à ordre (effet de commerce direct entre acheteur et vendeur) et lettres de

change (faisant intervenir un tiers). Quel qu'en soit le mode, les paiements sont presque toujours différés. Le paiement comptant ne représente qu'une fraction de la somme totale (28 % en moyenne chez Lemière, marchand de vin rennais entre 1774 et 1781). La maîtrise des paiements fractionnés conduit à des dispositifs comptables plus ou moins raffinés, allant des coches sur un bâton dans le commerce de proximité, aux comptes oraux périodiques et, bien entendu, la comptabilité écrite. Les livres de comptes conservés révèlent des méthodes assez simples. Seul Fermier Lainé avait des livres spécialisés (grand livre, journal, caisse, factures). Sklaerenn Sculler étudie enfin les dynamiques sociales du crédit, dessinant les réseaux des différents marchands, y compris les femmes. Alors que les revendeuses et bouchères évoluent dans une économie à prédominance féminine, les marchandes en gros ne se distinguent pas de leurs homologues masculins.

Le sixième chapitre se concentre sur le commerce « illicite ». Reprenant la perspective d'Anne Montenach sur le commerce lyonnais, Sklaerenn Sculler compile les traces du « débordement des lieux de commerce légal », avec le commerce hors des boutiques, dans les rues, ventes dans des lieux détournés (encore les auberges), le long des routes les jours de marché. Les autorités transigent assez facilement avec ces débordements du commerce alimentaire, dans la mesure où ils favorisent l'abondance et donc l'intérêt du public, comme à Brest. La contrebande proprement dite est bien implantée en Bretagne, avec la fraude aux droits de douane, le commerce du thé avec les îles anglo-normandes, le café revendu par les marins et même les vins débarqués hors des ports et déposés dans des caches. Une fois encore, ce commerce met en scène une grande variété d'acteurs : regrattiers,

revendeurs mais aussi marchands bien installés, et les bandes de voleurs.

Le dernier chapitre traite enfin des faillites marchandes, qui occupent une place importante dans les sources de l'histoire du commerce. Le dépôt de bilan débouche sur un accord de remise de dette entre les créanciers et leur débiteur, et sur un échelonnement des paiements. L'emploi de la force pour obtenir le paiement des dettes est une solution de dernier recours. Sklaerenn Sculler donne plus d'épaisseur à ces procédures en étudiant les lettres des marchands expliquant les causes de leurs déboires. Dans 80 % des cas, ceux-ci invoquent des difficultés imprévues, comme des dépenses de ménage, la maladie, les vols. L'autrice prend plusieurs exemples de ces discours de marchands malheureux (parfois trop ?). Une minorité de marchands admet des erreurs, comme des emprunts trop massifs, la volonté excessive de tenir un rang ou encore de mauvais choix dans les affaires.

En conclusion, Sklaerenn Sculler insiste sur le fait que le commerce alimentaire en Bretagne au XVIII^e siècle ne se résume pas aux ports, mais qu'il irrigue en profondeur le territoire, à travers des voies de communication diversifiées et des réseaux marchands pluriels. Elle s'interroge sur les grandes évolutions du XVIII^e siècle, insistant sur le recours croissant au papier, que ce soit pour les paiements ou pour les relations épistolaires, ainsi que la densité et la vitalité du commerce intérieur breton, « à l'ombre des grands ports et de leurs négociants » (p. 304).

Il s'agit d'un livre important pour la connaissance du commerce au XVIII^e siècle dans un cadre régional. Prendre pour cadre une région aussi vaste que la Bretagne était un défi de taille. Sklaerenn Sculler est parvenue à dresser un tableau cohérent et dynamique du commerce alimentaire. La limitation au commerce ali-

mentaire laisse parfois, si l'on peut dire, sur sa faim, tant ce type de commerce est rarement étanche aux autres circulations marchandes. Certains positionnements historiographiques auraient pu être plus vigoureusement affirmés. Au-delà de sa construction très systémique, le livre regorge d'exemples précis et vivants tirés des archives, à hauteur d'hommes et de femmes, tout en étant connecté à l'historiographie la plus récente. Il rejoint dans la même collection l'ouvrage de Julien Villain sur le commerce dans les campagnes lorraines au XVIII^e siècle. Il pourra satisfaire des publics aux attentes variées.

Benoît Musset

Jean-Clément MARTIN, *La Grande Peur de juillet 1789*, Paris, Tallandier, 2024, 416 p.

Depuis le livre de Georges Lefebvre (1932), encore récemment réédité (2021), la « Grande Peur » est considérée comme une période cruciale (du 20 juillet au 6 août) de l'année 1789, durant laquelle les campagnes se sont mobilisées contre des troupes de brigands et d'accapareurs, dans le sillage de la prise de la Bastille, sauvant la Révolution parisienne et permettant l'abolition des privilèges lors de la nuit du 4 août. C'est précisément cette vision canonique que Jean-Clément Martin remet en cause dans ce livre qui constitue un virage historiographique.

Après avoir travaillé plus particulièrement sur les guerres de Vendée, sur la Terreur et sur Robespierre, Jean-Clément Martin revient sur le début de la Révolution et sur ce monument de Georges Lefebvre. Les notes de travail de ce grand historien, conservées dans des boîtes à l'Institut d'Histoire de la Révolution française à l'université de Paris-I, sont précisément le point de départ du livre. Jean-Clément Martin les a consultées

– et même déchiffrées, l'écriture étant minuscule et parfois très peu lisible – et a parallèlement repris l'énorme bibliographie qu'avait compilée son prédécesseur. Une des thèses majeures de ce livre est de considérer qu'il n'existe pas d'unité du processus révolutionnaire durant l'année 1789. Alors que Georges Lefebvre avait cru déceler une mobilisation générale des campagnes autour de quelques grands foyers explosifs, en réaction aux menaces de répression à Paris et Versailles, Jean-Clément Martin met en valeur la pluralité des dynamiques régionales, qui s'enracinent, selon lui, davantage dans les montées en tension locales du printemps 1789 que dans les événements parisiens des mois de juin-juillet.

La construction du livre est à la fois classique, avec quatre grandes parties, mais aussi un peu déroutante, avec une succession de courts chapitres (de deux à trois pages) traitant d'une idée, d'un événement ou d'un exemple local. La première partie aborde la « révolution de juillet 1789 ». L'auteur propose un tableau dynamique de cette année charnière qui bouscule bien des schémas transmis par des générations de manuels universitaires – sans parler des programmes scolaires. Il insiste sur l'importance des révoltes locales depuis le début de l'année 1789, enracinées dans la lutte contre la fiscalité, mais aussi dans des rapports sociaux très tendus (l'émeute de la fabrique de Réveillon à Paris les 27-28 avril 1789). Il rappelle comment ces tensions sociales et fiscales agitent les députés de la nouvelle Assemblée nationale à partir du 17 juin 1789. L'Assemblée craint alors autant la menace d'une répression royale que l'explosion générale d'un royaume impossible à contrôler. À Paris même, les motivations de la foule, qui se mobilise dès le début juillet, sont multiples. La prise de la Bastille – relatée sous un angle neuf – déstabilise les dépu-

tés bien plus qu'elle ne les rassure. Ceux-ci sont très inquiets face à cette mobilisation populaire.

Dans une deuxième partie, Jean-Clément Martin revient sur les dynamiques de la mobilisation populaire après la prise de la Bastille, ou plutôt en marge de celle-ci. Dans les jours qui suivent, des convois de grains sont interceptés, des nobles en fuite sont arrêtés sans que l'Assemblée n'en donne l'ordre. Des grands propriétaires sont également inquiétés. Le 22 juillet, Foulon et son beau-père Bertier sont assassinés à Paris. Là encore, les députés se divisent sur ces formes d'action populaire et, dans l'ensemble, ne parviennent pas à les expliquer. L'auteur entame alors son vaste tour de France des révoltes et rébellions : explosion du château de Quincey (près de Vesoul) le 19 juillet, châteaux et abbayes incendiés en Bourgogne... Il insiste à chaque fois sur les enchaînements locaux, inscrits dans un temps plus long que celui de l'été et généralement sans lien direct et immédiat avec la prise de la Bastille. Il veille également à préciser le décalage chronologique constant entre les faits provinciaux et leur connaissance à Paris. L'Assemblée est déçue, les événements échappant selon l'auteur « à toutes les capacités analytiques des contemporains » (p. 140). Il montre au contraire que la Bretagne et la Provence, provinces très agitées au printemps, ont été assez calmes à partir de juillet. À Strasbourg, les maisons des notables et l'hôtel de ville sont attaqués et non les symboles du pouvoir royal. Dans le Dauphiné, des troupes de paysans se mobilisent autour du 20 juillet contre une invasion des Savoyards, mais attaquent des châteaux et détruisent des archives seigneuriales, s'exposant à une répression féroce. En conclusion de cette partie, Jean-Clément Martin affirme que cette situation confuse est « avant tout un affaiblissement du pouvoir central » (p. 161).

Après ce premier tableau de la diversité des situations locales, Jean-Clément Martin revient plus spécifiquement sur le schéma de Georges Lefebvre. Celui-ci repose sur la formation de cinq à six foyers, qui ont donné lieu – après une vigoureuse remise en forme de Michel Vovelle en 1972 – aux cartes que l'on trouve dans presque tous les manuels scolaires et universitaires : région nantaise, Mâconnais et Dauphiné, Clermontois (Picardie), sud de la Champagne, Beauce et Sud-Ouest (autour de Ruffec). Lefebvre insistait sur trois facteurs de cristallisation communs à toutes les régions : la disette, la crainte des bouleversements politiques et la peur du complot aristocratique. L'auteur examine donc ces différents foyers, prenant ses distances avec les interprétations de Lefebvre. Il souligne au passage l'importance des liens entre les campagnes et les villes, là où son prédécesseur isolait les campagnes. Pour Jean-Clément Martin, il faut relire chaque situation locale sous l'angle des rapports entre « peuple » et notables : « le passage entre peur et émeutes dépend d'abord des personnalités et du jeu aléatoire des conflits locaux » (p. 190). Bien souvent, les mobilisations répondent à d'autres actions du printemps et du début de l'été. Si l'hostilité à la noblesse semble assez générale, les notables parviennent parfois à contrôler la situation en organisant la répression ou en collaborant avec la foule. L'émergence des milices municipales en juillet 1789 constitue un front important de ce rapport de force. L'auteur examine de nombreux exemples, confrontant les notes de Georges Lefebvre aux ouvrages et articles qu'il a consultés, et à ce qu'il en a fait dans son livre. Il décèle ainsi des omissions (factuelles ou chronologiques) servant le modèle que Lefebvre cherchait à défendre. Là où l'historien conservateur Hippolyte Taine avait, dans les années 1880, recensé chaque victime pour

dénoncer la violence de l'année 1789, Georges Lefebvre les a largement passés sous silence.

Jean-Clément Martin met alors en avant (p. 209-210) son idée centrale : la primauté des tensions locales entre les élites et le peuple dans les explosions de violence. Pour lui, les paysans ne conquièrent pas un nouveau rôle politique permis par l'élan de 1789, mais évoluent avec leurs outils classiques dans le champ des conflits locaux. L'auteur pose ensuite la question des objets de cette peur. Alors que le terme de « brigands » constituerait un « mot-valise » cherchant surtout à discréditer un groupe, le « complot aristocratique », prolongeant le complot de famine, alimenterait une crainte réelle dans la société de 1789 (p. 220). Si la nuit du 4 août est une réponse à cette insécurité généralisée, elle achève le repli des droits seigneuriaux lentement entamé depuis les années 1770, sans remettre en cause les bases de la propriété.

Dans la quatrième partie, Jean-Clément Martin examine « l'invention de la Grande Peur ». Le terme, apocryphe, apparaît chez plusieurs auteurs dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sans percer chez les historiens avant 1887, avec son adoption par Alphonse Aulard. Refusant de considérer la Révolution de 1789 comme l'anarchie guidée par une foule informe, le terme insiste sur l'unité de la mobilisation populaire et son caractère positif. L'expression s'impose alors comme point de ralliement des historiens républicains face aux historiens contre-révolutionnaires. C'est pourquoi Georges Lefebvre le reprend à son compte. Or, Jean-Clément Martin rappelle que l'ouvrage a été diversement reçu lors de sa publication. Alors que pour les historiens contre-révolutionnaires, Lefebvre a donné (ironiquement) raison à Taine en montrant l'irrationalité du peuple, les historiens universitaires de la Révolution

ont reçu timidement son travail. Ce sont surtout Lucien Febvre et Marc Bloch, les collègues strasbourgeois de Lefebvre, qui ont salué un travail pionnier de l'histoire des mentalités, mettant en valeur le rôle de la psychologie dans les mouvements sociaux. L'auteur ébauche alors une exégèse du travail de Lefebvre, analysant ses variations – et parfois ses embarras ! – dans les éditions successives de l'ouvrage. Il dresse un panorama de son usage par ses successeurs.

Sans traiter directement d'histoire rurale, le livre de Jean-Clément Martin est important pour les ruralistes. Il invite d'abord à se replonger dans l'œuvre de Georges Lefebvre, en particulier sa grande thèse sur les paysans du Nord au XVIII^e siècle (1924), qui précède *La Grande Peur*, et qui est fondée sur un immense travail d'archive. Jean-Clément Martin se défend de vouloir nuire au travail de Lefebvre et encore moins à sa personne. Il réalise un essai historiographique, cherchant à comprendre la genèse d'une œuvre, ses ressorts, conduisant tous les historiens à s'interroger sur leurs propres pratiques.

Ce livre devrait devenir une référence importante sur le début de la Révolution, par sa relecture de l'été 1789 prenant ses distances avec une vision monolithique et linéaire du processus révolutionnaire. Si le monde rural en Révolution est un champ de recherche immense, le printemps et l'été 1789 ont sans doute été un peu délaissés depuis l'époque de Georges Lefebvre. De multiples pistes ouvertes par Jean-Clément Martin méritent d'être explorées, testées ou approfondies. Le succès de son ouvrage se mesurera peut-être à l'apparition de la nouvelle carte qu'il propose (p. 16, « juillet 1789. Ordre et désordres ») dans les manuels scolaires et universitaires, en lieu et place de celle de Georges Lefebvre.

Benoît Musset

Henrich BLÖMEKE, *La « Terreur » dans le département de Seine-et-Marne (1793-1794). Mobilisation politique et gouvernement révolutionnaire*, édition française supervisée par Jacques Bernet, Dammarie-les-Lys, Ammateis, 2022, 432 p.

Voici une réédition opportune. Nous la devons à l'obligeance et à la persévérance de notre collègue Jacques Bernet, qui a réussi à mener à bien la traduction de cette thèse allemande, parue chez Petrelang en 1989. La mission des représentants Pierre Dubouchet puis Nicolas Maure dans ce département proche de Paris – mais très rural et peu étudié jusqu'ici –, la sociabilité politique de l'an II, les activités des clubs et des comités de surveillance y font l'objet d'analyses approfondies, nourries de sources nationales, départementales et locales largement ratissées. Au fil de ce travail important, l'auteur scrute les conditions de cette première « politisation citoyenne » et les conséquences de la Terreur. De ce bel ouvrage, pourvu d'un appareil critique abondant, les éditions ont fait un tirage restreint de 200 exemplaires. Nul doute que le thème intéressera en 2024 et 2025 les préparateurs et les candidats à l'agrégation d'histoire.

Jean-Marc Moriceau

Jean-Yves HENRY, *L'Habitat rural des Hautes-Vosges. Du territoire à la ferme*, Service Inventaire et Patrimoines de la Région Grand Est, avec les contributions de Mireille-Bénédicte Bouvet, Jacques Guillaume, Damien Parmentier, Jérôme Raimbault et Francine Roze, Riotord, Éditions Lieux-Dits, 2024, 416 p.

Chercheur pour l'Inventaire général du patrimoine culturel en Lorraine, Jean-Yves Henry propose une vaste étude très documentée et illustrée sur l'habitat

rural des Hautes-Vosges, un espace géographique et de vie qui correspond à la partie montagneuse du Massif vosgien dans la bordure orientale du département actuel des Vosges. S'appuyant sur une documentation déjà ancienne, notamment grâce aux travaux pionniers de Georges Savouret (1909-1988), élève du géographe Jules Blache, Jean-Yves Henry a renouvelé le corpus documentaire et les axes de réflexion sur cet habitat particulier de la montagne vosgienne. Il s'agit de la « ferme », un bâtiment unique qui abrite ses habitants, les animaux, les récoltes et les activités secondaires (fabrication du fromage, tissage, menuiserie, saboterie). Elle s'identifie par trois espaces ou *travées* : en premier, une vaste entrée, avant-grange appelée *charri* ou *charru* et sa grange au centre, le plus souvent marquée par une (ou double) porte charretière, qui est encadrée d'un côté par le logis repérable à ses fenêtres et de l'autre par un troisième espace destiné à accueillir les animaux d'élevage (désigné par le terme *écurie* même s'il n'abrite le plus souvent que des bovins). Le logis est lui-même doté de trois pièces, organisées en profondeur : *le poêle* ou avant-chambre, la cuisine et *la chambre de derrière*, auxquelles s'ajoutent une ou deux pièces à l'étage en contact avec le grenier à fourrage.

L'analyse renouvelée de cet habitat repose sur un inventaire de 2 000 fermes, dont la majorité ont été construites ou réaménagées aux XIX^e et XX^e siècles, car beaucoup ont disparu ou ont été transformées au gré des évolutions politiques et socio-économiques du département : tout d'abord, un certain déclin des activités agricoles amorcé au XIX^e siècle, dans un contexte de forte industrialisation de la montagne vosgienne (industrie textile) et qui s'intensifie au XX^e siècle, d'où la disparition des bâtiments agricoles construits dans les enclaves cultivées (les

ascensements de l'époque moderne du duché de Lorraine progressivement reconquis par la forêt) ; ensuite les périodes de reconstruction après les destructions liées aux deux guerres mondiales, plus particulièrement après 1945, sous la direction de la délégation départementale du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) ; enfin des transformations plus récentes en lien avec l'essor du tourisme, dans la seconde moitié du XX^e siècle, où la ferme rénovée devient une résidence secondaire. Au final, seules 6 % des fermes recensées conservent des vestiges significatifs de constructions antérieures au XVIII^e siècle.

La « maison bloc » du massif vosgien a donc connu plusieurs mutations, mais conserve ses structures principales, constituant un important patrimoine pour la région, qu'il faut à présent préserver en guidant les propriétaires de fermes dans leur projet de rénovation et de conservation. Une typologie de cet habitat est établie en distinguant trois ensembles régionaux : les fermes de la vallée de la Meurthe, au nord-est du département, aux trois travées bien structurées ; au sud-est les fermes à structures plus diversifiées de la vallée de la Moselle, pour lesquelles on observe la présence d'une avant-grange et l'ajout de bâtiments annexes servant de lieux de conservation de produits alimentaires et d'outils agricoles, dits *chalots*, pour aboutir à la « ferme éclatée » du secteur de la commune du Val-d'Ajol ; et enfin les fermes de montagne bâties en altitude, conçues pour affronter les hivers vosgiens rigoureux, qui sont plus trapues, souvent dépourvues d'étage et dotées d'un toit à pente faible qui descend presque au sol ; on peut encore facilement les repérer sur les versants des communes désormais très touristiques de Gérardmer et de La Bresse ; elles peuvent avoir également des bâtiments annexes, hangars dit *fenils* pour le stockage du

fourrage. Une comparaison avec la ferme du versant alsacien du massif est proposée par Jérôme Raimbault. Dans les parties les plus élevées du massif, au sein des pâturages ou *Chaumes*, sont construites des fermes d'un autre type, celle d'estive ou *marcairie*, uniquement utilisées à la belle saison par le *marcaire*, paysan locataire de l'exploitation et fabricant de fromages ; l'habitation ou *hutte* comprend une cuisine où dort le *marcaire*, et deux pièces de dépôt destinées au stockage du fromage et du lait ; le *choffé* correspond à l'étable, elle est dépourvue de râtelier et de grenier, les bovins étant exclusivement nourris au pâturage.

L'abondance des photographies, des plans des habitations, des études de cas précises de certaines fermes, représentatives des trois ensembles régionaux repérés, permettent de suivre très concrètement les analyses de l'auteur qui aborde tous les aspects de cet habitat : sa construction et les matériaux, l'agencement intérieur et extérieur, la décoration des façades (inscriptions appropriatives, bibliques, sculptures, localisées principalement au-dessus de la porte piétonne extérieure située à côté de la porte charretière ; 259 inscriptions répertoriées dont 220 religieuses), les équipements, notamment de chauffage (cheminée dite *large*, dépourvue d'avaloir au conduit en pierre et parfois en bois ; présence de placard de chauffe).

Cet habitat est replacé dans son contexte économique et social, en évoquant précisément la vie des habitants, leurs coutumes et leurs activités économiques. Le dépouillement d'actes notariés, les inventaires après décès ont permis de mieux cerner certains aspects de la vie domestique. L'étude souligne combien cet habitat rural est en relation étroite avec un terroir exploité, aux cultures céréalières et légumières limitées, mais aménagé en prairies pour élever des bovins, abondam-

ment arrosées dès le printemps, en utilisant les nombreux cours d'eau, *rupts* et *gouttes*, dévalant les versants du massif ; la production laitière de ces fermes est valorisée par la fabrication de fromages, le *munster-géromé* et le *vachelin*. Les ressources forestières importantes, en lien avec l'obtention de droits d'usage pour les montagnards vosgiens par le duc de Lorraine, expliquent l'utilisation massive du bois comme matériau de construction, notamment pour réaliser les cloisons, les planchers, et surtout les imposantes charpentes (336 examinées, en ayant recours à la dendrochronologie) confectionnées en sapin (68 % du corpus) mais aussi en chêne (11 %) dont la structure peut reposer au sol au moyen de poteaux porteurs traversant l'ensemble des étages de l'habitation, ainsi que leur couverture, à l'origine en planchettes de bois, dites *essis* ou *esseins*, avant d'être remplacées à partir du XIX^e siècle, par des tuiles ou tôles.

On parcourt donc avec plaisir les pages de cet ouvrage, dont la rigueur de la démonstration (complétée par des annexes, un glossaire, un index et des orientations bibliographiques), permet de découvrir avec précision et sensibilité l'espace vécu des populations rurales de la montagne vosgienne.

Éric Tisserand

Christian LÉVEQUE, *Agir avec la nature au XIX^e siècle. À propos d'oiseaux, d'agriculture et d'émergence de l'écologie*, Paris, Presses des Mines, 2023, 210 p.

Écologue, spécialiste des milieux aquatiques, Christian Lévêque s'invite dans cet ouvrage sur le terrain de l'histoire pour retracer les débats sur les liens entre les oiseaux et l'agriculture au XIX^e siècle. Nadine Vivier, professeure des universités émérite en histoire contemporaine, rappelle dans la préface que l'histoire des

animaux est un « chantier récent » qui nécessite justement une collaboration avec les autres disciplines.

La réflexion s'amorce sur les conclusions du programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC). Depuis le début des observations en 1990, ces travaux ont montré une tendance générale à la baisse des populations des espèces observées. Selon l'auteur, l'agriculture et notamment l'utilisation des pesticides ont été surmédianisées pour expliquer cette érosion. Le terme même d'« érosion » est également questionnable selon lui : « si on parle d'érosion, c'est par rapport à quoi ? Y a-t-il une situation de référence qui permette de l'affirmer ? » (p. 17). Ces réflexions l'ont donc amené à chercher des données sur les dynamiques des populations d'oiseaux dans le passé et à s'intéresser aux débats sur les liens entre ces rapaces et les activités agricoles au XIX^e siècle. Ce travail le conduit également à questionner certains paradigmes de la science écologique.

Pour mener son enquête, Christian Lévêque s'est appuyé sur des archives disponibles sur Gallica. Son corpus est principalement constitué de sources imprimées produites par des scientifiques. L'ouvrage est divisé en 10 chapitres qui laissent une place prépondérante aux citations d'archives.

Dans les trois premiers chapitres, l'auteur revient sur le contexte général de l'époque dans laquelle se situe son travail. Il dresse à grands traits le poids de l'agriculture dans l'économie du pays au XIX^e siècle, son état général et évoque également quelques freins à la production agricole : fertilité des sols, aléas climatiques et lutte contre les ravageurs des cultures (chap. 1). Ces problématiques entraînent le développement de connaissances naturalistes utiles à l'agriculture (chap. 2). L'auteur retrace rapidement la naissance et l'institutionnalisation

de l'agronomie ; le développement des sociétés savantes partout en France qui mobilisent localement une diversité de savants et produisent des inventaires de biodiversité ; la « résistance » de la paysannerie aux innovations qu'il relativise en prenant l'exemple de la jachère.

Le troisième chapitre concerne les transformations des paysages agricoles au XIX^e siècle qui, comme le rappelle l'auteur, constituent l'habitat des oiseaux. Si la notion d'écosystème n'est pas théorisée à cette époque, certains impacts de ces transformations sur les populations d'oiseaux sont déjà identifiés. Christian Lévêque cite des extraits d'archives qui témoignent des débats scientifiques sur la destruction des arbustes et haies autour des champs, entraînant une baisse des populations d'oiseaux insectivores qui sont des « auxiliaires » de l'agriculture.

Les chapitres 4 à 8 constituent le cœur du propos sur les liens entre les oiseaux et l'agriculture. Dans les chapitres 4, 5 et 6, l'auteur propose une sélection d'archives qui mettent en lumière les débats sur l'utilité ou les nuisances causées par les oiseaux. Les scientifiques cherchent alors à comprendre de quoi se nourrissent les espèces étudiées : s'attaquent-elles aux insectes qui ravagent les cultures ? Ou bien se nourrissent-elles davantage des fruits et grains produits par l'agriculture (chap. 4 et 6) ? La réponse ne semble pas si tranchée, certaines espèces ayant un régime mixte et les autorités mettent en place des mesures de protection des oiseaux (chap. 5).

Cette section offre également des passages très intéressants où l'auteur, avec son expérience d'écologue, analyse les concepts de sa discipline mis en avant par les savants de l'époque (chap. 5). Il évoque notamment la conception des relations proies-prédateurs qui, dans les extraits partagés, témoigne d'une vision statique des écosystèmes dont l'équilibre

ne serait perturbé que par l'action de l'homme.

Dans les chapitres 7 et 8, l'auteur évoque les discussions sur l'évolution des populations d'oiseaux et les causes de ces fluctuations. Il apparaît alors qu'au XIX^e siècle, plusieurs savants s'inquiètent du déclin des rapaces. Les sources consultées par Christian Lévêque (des inventaires de biodiversité) sont insuffisantes pour lui permettre d'affirmer ou infirmer ce supposé dépérissement. Les discours sur l'érosion vont en tout cas amener des mesures de conservation avec la Convention internationale de 1902 sur la protection oiseaux utiles à l'agriculture.

Concernant les causes de la supposée érosion (chap. 8), les savants insistent sur l'impact des activités humaines : la chasse, qui après la Révolution est pratiquée par une plus large partie de la population, et la transformation des habitats par les pratiques agricoles. L'auteur développe des tendances de long terme qui illustrent « la forte intrication entre le changement des pratiques agricoles et leurs conséquences sur les habitats, et la dynamique des populations d'oiseaux » (p. 158).

Les chapitres 9 et 10 prennent la forme d'essais dans lesquels l'auteur ouvre des questions plus générales. Ils lui permettent de développer ce qui fait l'un des fils rouges de l'ouvrage : une critique d'une vision romantique et conservatrice de la biodiversité. Christian Lévêque voit dans le discours des savants qu'il étudie une conception dichotomique des rapports homme-nature où cette dernière est présentée comme harmonieuse et équilibrée, ne pouvant être modifiée que négativement par l'action des humains par définition extérieurs à cette nature. Dans le chapitre 9, l'auteur considère que cette conception est à la base d'une fracture entre les populations urbaines et rurales au XIX^e siècle. Les bourgeois urbains portent une vision romantique et idéal-

isée de la nature, alors que les mondes ruraux et paysans, décrits comme pauvres et laborieux, « entretiennent quant à eux des rapports conflictuels avec la nature » (p. 167). On notera que certains passages traduisent une vision très compartimentée et descendante des rapports entre urbains et ruraux en matière d'agriculture au XIX^e siècle, alors que des travaux récents avaient plutôt tendance à complexifier ces schémas binaires (voir notamment Corine Marache, *Les petites villes et le monde agricole. France, XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 385 p.)

Dans le chapitre 10, l'auteur prolonge ces réflexions et critique l'écologie scientifique qui, selon lui, serait toujours porteuse de cette vision statique et équilibrée de la nature héritée du XIX^e siècle. La discipline « devrait donc s'affranchir des scories mystiques qui continuent à alimenter des dérives idéologiques » (p. 189). On notera d'ailleurs qu'à plusieurs reprises dans l'ouvrage, l'auteur porte cette critique aux mouvements écologistes actuels, qu'il estime empreints de cette vision « mystique », véhiculant des discours anxiogènes sur le déclin de la biodiversité. Les lecteurs remarqueront certainement le changement de ton de la postface, signée Olivier Le Gall, qui insiste sur le déclin général de la biodiversité et sur la motivation à l'enrayer qui « n'est donc pas seulement romantique [...] mais elle est surtout la réponse à une urgence systémique et osons dire vitale » (p. 196).

En définitive, le principal intérêt de cet ouvrage sur le plan historique est d'ouvrir un sujet original et de montrer que les réflexions sur « l'agir avec la nature » sont bien présentes au XIX^e siècle en matière d'agriculture. L'auteur pose des bases qui méritent d'être approfondies par l'utilisation et la confrontation d'archives plus diverses. Ce qui permettrait par exemple

d'inclure d'autres acteurs que les scientifiques dans cette histoire et peut-être de saisir les pratiques et le positionnement de la paysannerie sur les débats soulevés dans ce livre.

Arthur Hunaut

Rémi LUGLIA, *Vivre en castor. Histoire de cohabitations et de réconciliation*, Versailles, Éditions Quae, 2024, 159 p.

Dès les premières lignes de l'ouvrage, le style impose au lecteur le point de vue empathique de Rémi Luglia sur un animal tout de même bien singulier dans le paysage des *Animal studies*. Le castor est une espèce différente de celles habituellement étudiées par l'historien. L'intérêt heuristique de cet animal provient de ses différences éco-éthologiques par rapport à d'autres espèces sur lesquelles la recherche s'est focalisée : ce n'est ni un animal domestique, ni un animal de compagnie ; ce n'est pas un carnivore, un prédateur ; il n'est pas catégorisé comme espèce exotique envahissante (sauf l'espèce canadienne, en Finlande) ; il n'est pas véritablement un gibier.

Le titre du chapitre « Magie de l'instant saisi au fil de la Loire » (p. 10) crée l'ambiance et démontre les qualités d'écriture de l'auteur. On ne peut manquer de penser au roman de Caroline Audibert, *Nés de la nuit* (Plon, 2020) : nous sommes devant un essai sur le point de vue du côté animal. Mais R. Luglia propose bien un travail scientifique qui « assume une double dimension naturaliste et historique » revendiquée par cet *animal turn* (p. 22). Le préfacer Éric Baratay retrace l'itinéraire de l'auteur, écrivain pédagogue, passionné dès l'enfance par la nature et les animaux, passionné par l'histoire dont il a fait son métier. Il est en outre un naturaliste chevronné, connaisseur des oiseaux et président de la Société

nationale de protection de la nature.

Nous sommes prévenus, le dossier du castor n'est pas instruit à charge. R. Luglia tente de déceler la psychologie des animaux, ce qu'ils voient et ressentent. Non pas en *devenant* castor, mais en pratiquant la méthode des naturalistes, des chasseurs et plus récemment des éthologues, affirmant la nécessité de s'attacher au point de vue des animaux, un peu comme les ethnologues l'essaient depuis cent cinquante ans avec les populations humaines. Sur l'exercice de décentrement, ce livre se présente comme un modèle.

Le discours est également militant : R. Luglia écrit que « par cet ouvrage, j'entends affirmer que nous pouvons construire un monde où les humains vivront mieux en laissant toute sa place à une nature plus libre » (p. 15). En tant que président de la SNPN, il plaide pour repenser les cohabitations et en inventer de nouvelles. D'où le sous-titre de l'ouvrage : *histoire de cohabitations et de réconciliation*. Il s'agit de répondre à une urgence car selon l'auteur, les humains prennent de plus en plus de place et ne laissent rien aux autres vivants. Pour parvenir à négocier ce nouveau partenariat, il apparaît nécessaire de mobiliser plusieurs champs scientifiques et d'abord de bien connaître les protagonistes, en l'occurrence les castors. Depuis Robert Delort (1984), tout le monde sait que les animaux ont une histoire. Le médiéviste constatait alors qu'il est « inutile de souligner plus longuement la nécessité pour le zoohistorien d'avoir de solides connaissances de la zoologie actuelle. Mais prendre le postulat que les animaux, eussent-ils disparu il y a quelques décennies, étaient les mêmes qu'à l'heure actuelle ampute de moitié une histoire qui ne dépendrait alors que des variations du milieu ». Le castor actuel n'est qu'une version « passagère » (p. 7) de ce qu'il est

comme espèce à la trajectoire historique fort longue.

Au-delà de l'animal, son étude conduit à examiner les relations que les humains entretiennent avec leur environnement. En France, des travaux assez récents témoignent des apports de cette histoire de l'animal qui s'enrichit en inversant le point de vue, en se plaçant du côté de l'animal et non plus seulement des humains. Si l'ouvrage veut décentrer un regard souvent trop anthropocentré, il s'agit d'abord pour l'auteur d'explorer les raisons de la destruction puis de la protection du castor, en sondant « l'acceptation du sauvage » (p. 19) dans les sociétés européennes. En renversant la perspective, R. Luglia révèle comment le castor s'est adapté au fil des siècles à un environnement fortement anthropisé.

L'auteur rappelle d'abord que, jusqu'au début du xx^e siècle, il ne fait pas bon être castor en Europe (p. 28). Les humains l'ont conduit au bord de l'extinction à fin du xix^e siècle, traqué pour son utilité (fourrure, pharmacie, parfumerie), mais aussi pour son caractère nuisible. Le changement de considération à l'égard du castor a impliqué une formidable transformation des regards, favorisée par la rareté du castor, qui semble en France le premier animal sauvage à bénéficier de ce changement de paradigme. En Europe, les Scandinaves, précurseurs dans la destruction du castor, sont également précoces à le protéger.

On découvre dans cet ouvrage que le cas du castor est original car sa patrimonialisation fait se télescoper une dimension « espèce menacée et protégée » à une représentation de « nuisible ». Les actions menées pour le sauver de l'extinction au début du xx^e siècle ne sont pas des faits isolés mais s'insèrent dans un mouvement plus général d'éveil des idées et des actions favorables à la protection de la nature, porté par différents collectifs,

et singulièrement par des savants naturalistes (p. 65). Aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord, les simples mesures d'interdiction de la chasse, associées à la protection de certains de leurs habitats, ont des effets rapidement mesurables : les populations relictuelles de castors se confortent et recolonisent bientôt les territoires anciennement occupés. Très peu sensible à la plupart des pollutions, l'animal tolère une forte présence humaine à condition de ne pas être pourchassé, de pouvoir s'alimenter en saules et en peupliers et de disposer d'un étiage laissant 60 cm d'eau devant son terrier.

En raison de son écologie, le retour du castor est accompagné de conséquences très visibles sur les écosystèmes, sur les espèces des bords de cours d'eau et de zones humides, sur les castors eux-mêmes, et sur les humains et leur façon de vivre avec la nature. De fait, R. Luglia constate que les sociétés humaines doivent faire face au retour du castor et ne peuvent plus combattre ou ignorer sa présence. Le castor bénéficiant du statut d'animal protégé, il n'est plus possible de l'effacer simplement du paysage. Ce contexte rend nécessaire l'invention d'autres rapports avec le sauvage. La construction de ces nouveaux partenariats entre les humains et les animaux ne se fait pas sans difficultés. Et si d'une part ils se réalisent avec une mutation progressive des conceptions et des regards des humains, les castors font d'autre part beaucoup d'efforts pour retrouver une place dans un monde anthropisé... C'est sur ce versant de l'histoire que R. Luglia montre toute l'originalité de son ouvrage. Par ses efforts d'adaptation, on assiste non seulement au retour du castor mais aussi à la naissance d'un nouveau castor. Possédant une remarquable flexibilité comportementale, il surprend les humains par des comportements qui apparaissent alors comme nouveaux mais qui pourraient tout aussi bien n'être que

des résurgences de comportements très anciens. D'autres espèces témoignent d'adaptations à un contexte anthropique très important, comme les mammifères qui deviennent plus nocturnes face aux activités humaines diurnes. Les castors semblent disposés à accepter la cohabitation avec les humains, et à consentir à d'importants efforts d'adaptation, par exemple en s'accommodant de nuisances sonores, olfactives, lumineuses, voire d'un certain niveau de dérangement.

Bien que la présence des castors n'ait apparemment aucun impact sur les besoins vitaux et l'organisation du territoire des humains, pour une partie des Français, il y aurait déjà trop de castors, qu'ils assimilent à l'irruption d'un « étranger » au sein d'un système sous leur domination (p. 98). Pour d'autres, désormais sans doute les plus nombreux, à lire le président de la SNPN, le retour des castors est une bonne nouvelle et participe à la nécessité de donner davantage de place à une nature plus sauvage. De fait, malgré certaines tensions, le retour du castor se poursuit sans réel problème. Cette réussite repose sur l'acceptation par les sociétés humaines de la réinsertion d'un élément sauvage dans leur environnement. Les conséquences négatives sont largement compensées par les effets positifs (gage de naturalité, hausse de la biodiversité, valorisation sociale) car au-delà de son image aimable, le castor est un formidable ingénieur des écosystèmes aquatiques et a un rôle structurant à jouer. En effet, la raréfaction historique du castor jusqu'au ^{xx}e siècle a fait disparaître un acteur puissant du rajeunissement des ripisylves, du profilage des cours d'eau et du maintien de zones humides... au cœur aujourd'hui des programmes de renaturation.

Cependant, R. Luglia reconnaît que la mesure exacte des conséquences de l'éradication de cette espèce en Europe est difficile, car les sources historiques ne

contiennent pas ces données. On cherchera en vain dans cet ouvrage, du point de vue de l'animal rappelons-le, l'analyse des dynamiques des écosystèmes rivières. R. Luglia ne prétend pas faire une histoire des modifications paysagères où situer le facteur animal parmi de multiples causes. Dans un style alerte et limpide, l'auteur nous conduit à trouver le castor bien sympathique, en lissant de façon parfois trop évidente les aspérités d'une relation difficile avec les voisins humains des réseaux hydrographiques et des ripisylves. Pour toucher un large public curieux et exigeant, le livre est accompagné d'une liste plutôt exhaustive et récente des publications sur le castor, ainsi que d'un petit glossaire de l'univers naturaliste.

Fabrice Guizard

Denise PLATRET-DRILLIEN, *J'ai grandi sur la ligne de démarcation. Mémoire d'une famille paysanne française des années 1930 aux années 1960, témoignage recueilli par Gilles Platret*, Chalon-sur-Saône, éd. G. Platret, 2023, 376 p.

Voilà un superbe livre de raison rétrospectif qui devrait interpeller au plus haut point ceux qui s'intéressent aux mutations des campagnes françaises, vues d'en bas, dû à une actrice « ordinaire », au cœur du ^{xx}e siècle. Dans ce mémorial de superbe facture, truffé de photographies et de pièces justificatives, Gilles Platret a mobilisé ses talents d'historien pour recueillir les souvenirs de sa mère – Denise Drillien –, véritable passeuse de mémoire des campagnes de la Saône-et-Loire. Le passage est d'autant plus subtil qu'il ajoute à la dimension chronologique une dimension spatiale puisque le village dont il est question – le hameau des Ponts dans la commune de Granges – fut coupé par

la ligne de démarcation de juillet 1940 à mars 1943.

Dans une véritable opération de sauvetage mémoriel, entrepris depuis 2020 à la faveur de l'intermède pandémique de Covid-19, l'éditeur a ouvert largement son questionnaire pour ratisser, lors de copieux enregistrements téléphoniques, les ressources inépuisables de Denise, née en 1933, dépositaire de l'histoire familiale depuis trois générations, jusqu'à un arrière-grand-père né en 1856. Comme Pierre Lebugle en Normandie (*Un Paysan et son univers de la Guerre au Marché commun*, 2010), Denise avait quasiment tout conservé dans sa mémoire et ses papiers, de part et d'autre des années terribles de l'occupation allemande. Elle détenait toujours ses cahiers d'écolière et toutes ses rédactions de 1943 à 1947, sa correspondance avec une famille d'agriculteurs de l'Aube qui avait accueilli son père en 1939, et une foule de clichés photographiques dont la plupart venaient de son propre appareil acquis dès 1948. De cette œuvre réalisée à deux mains, avec tout le tact et l'empathie que l'on devine, résulte un album qui témoigne pour beaucoup d'autres paysannes du siècle dernier. Sans pareille, l'évocation des tribulations d'un village – et même d'une ferme – traversés par la ligne de démarcation jusqu'à l'incendie dramatique du 25 août 1944, nous replonge dans le vif de la Seconde Guerre mondiale : le matin, le père de Denise nettoyait son étable en zone occupée avant de traverser la route – de Chalon à Buxy –, avec son *Ausweis*, pour vider son fumier en zone libre. Au-delà de l'évolution politique, générale et locale, la mise en scène de ce cortège impressionnant de témoignages éclaire, au ras du sol, les modes de vie d'un monde perdu et les étapes – véritables conquêtes individuelles, y compris féminines – du passage au monde d'aujourd'hui. Les grandes étapes ne concernent pas uniquement

le travail agricole mais aussi la maison. Elles jalonnent les années 1960 : l'eau courante à la cuisine après l'écurie, en 1961 – « Mais nous, on n'y a pas droit ? » s'exclamait Denise auprès de son père –, le réfrigérateur et le téléviseur en 1964, la machine à laver en 1970. Deux univers culturels et matériels se succèdent, dévoilant le tempo de l'accès à une modernité qui relègue les traditions de la vieille civilisation paysanne dans un passé disparu, mais pourtant si vivantes encore dans les souvenirs, tant l'intensité de la vie collective, du petit matin aux veillées, contraste avec l'individualisme de ce monde.

Voici donc une mine d'informations et d'émotions, soigneusement ancrées dans l'évolution chronologique et spatiale, appuyées sur une somptueuse iconographie et assorties d'un glossaire du patois de ce coin de Bourgogne dont la pétillante Denise est l'une des ultimes représentantes. Après Marie-Françoise Gardez (*Mémé Santerre*, 1975), Augustine Rouvière (1997) et Émilie Carles (*Une Soupe aux herbes sauvages*, 1981), Denise Drillien apporte une nouvelle contribution féminine, de premier plan, à la vie au village de 1930 à 1970.

Jean-Marc Moriceau

Fabrice GUIZARD et Nicolas ROUGET (textes réunis par), *Terra Mater. Nourricière et convoitée*, 2023, Valenciennes, Presses universitaires de Valenciennes, 302 p.

Le sol est un volume vivant. Ses stratigraphies enregistrent le temps et nous renseignent sur les façons de travailler la terre. Il est nourricier, vulnérable, convoité. Ce bel objet commun de recherche est décliné autour de plusieurs mots : substrat/terre/ foncier. Le sujet invite à l'interdisciplinarité. Il éclaire des généalogies communes sur des thématiques et des

chronologies séparées (p. 297). Il donne du temps à l'espace et également de l'espace aux temporalités empilées, profondément imprimées dans les sols. Trois rencontres (2014, 2016, 2018) ont traité de l'appropriation spatio-temporelle de ce bien partagé porté par sa triple valeur économique, agronomique et d'usage, en particulier sous l'éclairage assez neuf et fédératif de l'archéogéographie et de l'usage partagé des résultats des missions LIDaR. Ce volume réunit seize contributions abordant trois thèmes. D'abord l'approche historique de la concurrence des acteurs et des usages du substrat. Ensuite la justice foncière et la recherche d'équité. *In fine*, les enjeux des champs et des villes. La recension des actes d'une journée d'étude est difficilement exhaustive. Mais elle a le mérite d'apporter des éclairages, de faire des choix afin d'exprimer au mieux le cheminement pris parmi les trois thèmes sélectionnés.

Le sol a toujours été un capital dont on attend une gestion durable afin de pouvoir le transmettre et d'en perpétuer l'usage. Il est porteur de conflits dans les manières dont il est traité, dans les appropriations qu'il permet, dans les convoitises qu'il provoque. Ouvrir ce sujet par le cadre juridique de la forêt frontière de Mormal est une bonne entrée en matière. S'y affirment les effets de l'absolutisme et son corrélat l'économie de guerre. L'analyse du domaine congéable en Cornouaille permet de traiter de la partition entre le support de travail du paysan et le bien-fonds qui relève du seigneur. Bâtiments, talus, récoltes et engrais, régis par le système du domaine congéable, sont valorisés par le paysan. Les congéments (174 cas ont été étudiés) de la seconde moitié du XVIII^e siècle témoignent des violences liées à la précarité contenue dans cette façon de tenir la terre. La convoitise foncière est aussi l'affaire des périphéries urbaines tentées

par l'exportation au détriment du vivrier. Au XVIII^e siècle, Calvi s'ouvre au marché génois et entre en conflit avec son arrière-pays. La cité portuaire favorise les cultures exportables (vin, huile) au détriment de l'élevage. L'histoire des sols est également celle des guerres modernes qui laminent les substrats. Ceci a été étudié et replacé dans le temps long de deux millénaires en analysant les terroirs de l'Écuelle (Nord) désormais intégrés dans le Grand Lille. Les sols sont sous tension, en particulier quand un acteur est dominant. C'est le cas avec la filière hippique en Normandie (Deauville-Lisieux). Cette activité prestigieuse et mondialisée fait monter les prix. Elle gère environ 150 000 ha de prairies (p. 93). Enfin, les réservoirs de São Paulo sont l'objet d'un conflit d'intérêt entre l'étalement urbain et la préservation de la ressource en eau.

La deuxième partie aborde l'équité et la justice foncière. Après une étude essentiellement spatiale, le colloque s'oriente vers l'application du droit et des arbitrages. Au Moyen Âge, convoiter et usurper relèvent du déni d'honneur, y compris dans les récits et textes hagiographiques. Les *missi* tentent de mettre bon ordre à ces pratiques avant même la justice comtale. L'expropriation révolutionnaire est en rupture avec l'Ancien Régime. Le processus ne relève plus du simple usage (p. 155), il devient un acte de souveraineté au nom du bien commun. Avant la récente application resserrée des PLU, le foncier agricole a beaucoup souffert. Il a été réduit et la cohésion de ses trames vertes et bleues a été malmenée. Ce foncier rentier cohabitait mal avec l'usage traditionnel des sols. C'est le cas dans le Pays basque où était vénérée la déesse terre-mère Amalur et où des expériences de systèmes fonciers alternatifs ont été menées pour agir en faveur d'une agriculture paysanne, accompagnée de l'usage à une monnaie locale

(l'eusko). Le triptyque sol/ville/infrastructure, ce que les géographes qualifient de psycho-système, est source inévitable de tensions. Le projet d'autoroute reliant Lyon à Saint-Étienne (A 45) a modifié la perception des espaces et a été l'occasion de questionnements écologiques, nourriciers (180 fermes concernées), logistiques, sans oublier le repli NIMBY (*Not in my backyard* : d'accord mais pas dans mon jardin) et la mise en compatibilité avec le SCoT local. Le projet semble avoir « forcé » le territoire (p. 198).

La dernière partie intitulée « Enjeux des champs, enjeux des villes » recentre les discussions sur les manières d'arbitrer entre des logiques de distribution, de production et de reconversion des sols. En premier lieu, les substrats nourrissent les hommes. Sur le site de Marck-en-Calaisis, la géo-archéologie des terroirs médiévaux confirme l'existence des phases d'occupation bien conservées sur la plaine maritime flamande (sols argilo-sableux, watergangs retenant l'eau douce dans la partie supérieure du sol pour produire les légumes). Plus surprenant, on apprend que le département de la Seine fut agricole, qu'il produisait des blés et abritait 76 chevaux/km² en 1826. Vouloir nourrir et demeurer autonome peut conduire à des retrouvailles avec des pratiques ancestrales. L'Arménie post-soviétique a

fait ce choix à partir des lopins familiaux qui avaient été des refuges de la tradition agraire. Désormais, l'enjeu des sols entre également dans les scénarios urbains. Cela s'affirme avec les délaissés, les espaces vacants en attente d'affectation ; ce qui peut être appelé Tiers-Paysage, entre-deux et encore, à coup sûr, « hotspot » de biodiversité, espaces pionniers rudéraux porteurs de micro-paysages (p. 270). Ces délaissés sont mis en avant par le Grenelle de l'Environnement. L'agriculture urbaine réinvente nos approches de la ville et participe à la construction de la cité dite fertile. L'agglomération nantaise est pionnière en ce domaine, elle comporte des espaces nourriciers en son sein avec des « agro quartiers productifs » animés par des circuits courts de vente.

Dans sa conclusion, Guillaume Schmitt parle de savoureux exploit à propos de cette réunion foncière pluridisciplinaire. Le sujet est décliné dans des chronologies croisées sur des matrices spatiotemporelles dilatées. Il offre un florilège de situations pour alimenter la trilogie terre/sol/ foncier. Celle-ci plonge ses racines dans tout ce qui est maternel, fertile. Les trois figures finales qui sont des sortes d'arbres de mots donnent une dernière touche pertinente à ce travail pluridisciplinaire.

Jean-Pierre Husson

SOUTENANCE D'HABILITATION À DIRIGER LES RECHERCHES

Didier GUIGNARD, *Au-delà de la dépossession en contexte colonial et post-colonial, les formes d'appropriation foncière ou spatiale dans l'Algérie rurale (XIX^e-XX^e siècles)*, Dossier présenté pour l'habilitation à diriger des recherches le

15 mars 2024 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (Aix-en-Provence).

Jury : Annie Antoine, professeure émérite, Université Rennes 2 (rapporteuse) ; Raphaëlle Branche, professeure, Université

Paris-Ouest-Nanterre (rapporteuse) ; Jean-Philippe Collin, directeur de recherche, IRD ; Neil MacMaster, honorary reader, University of East Anglia ; Henri Médard, professeur, Aix-Marseille Université (rapporteur) ; Nicolas Michel, professeur, Aix-Marseille Université (garant) ; M'hamed Oualdi, professeur, Sciences-Po Paris ; Ouanassa Siari Tengour, maîtresse de recherche HDR honoraire au CRASC d'Oran.

Didier Guignard avait soutenu en 2008 une thèse intitulée « l'abus de pouvoir en Algérie coloniale : 1880-1914 ». Cette thèse, en s'interrogeant sur les sanctions prises à l'encontre d'élus ou de conseils municipaux au cours de la décennie 1890, analysait en creux l'ordinaire de pratiques administratives révélées par un moment extraordinaire de dénonciations. Recruté comme chargé de recherches au CNRS en 2013, Didier Guignard a depuis embrayé vers une histoire rurale de l'Algérie durant la période coloniale. Les deux objets sont connectés : une partie des scandales « d'abus coloniaux » qui éclatent à la fin du XIX^e siècle sont liés au pouvoir oligarchique des administrations en capacité de redistribuer une manne foncière, vecteur de relations clientélares. Ces scandales mettent momentanément en lumière les processus d'appropriation et de réappropriation foncière en cours, objet du mémoire inédit : *L'enracinement paradoxal. Des familles algériennes dans une ferme coloniale, nationalisée à l'indépendance (années 1870-1990)*.

L'enquête part initialement d'une découverte archivistique au Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA). Les archives privées d'un avocat déposé au CDHA comprennent un riche dossier d'instruction relatif à un meurtre survenu en 1934. Dans une ferme des Issers, située à 70 kilomètres à l'ouest d'Alger au sein d'un périmètre de dense colonisation foncière, un ouvrier agri-

cole algérien est tué par un contremaître européen. Didier Guignard examine les tenants et aboutissants de cette affaire en étirant son enquête sur le temps long. De « l'anatomie d'un instant » expression empruntée à l'écrivain Javier Cercas (Javier Cercas, *Anatomie d'un instant*, Arles, Actes Sud, 2010) – le meurtre d'un ouvrier agricole – l'enquête s'élargit à l'histoire de trois lignages familiaux d'ouvriers agricoles dans leur articulation à un espace ferme, défini comme un espace « à géométrie et contenus variables, mais qui va toujours au-delà du périmètre de l'exploitation [en comprenant] les interactions en son sein comme à distance, celles qui relient l'intérieur à l'extérieur » (p. 1 211). Une première originalité de ce travail réside dans l'ampleur historique des recherches, partant du séquestre de 1871, enjambant l'indépendance pour s'achever à la fin des années 1990. Le choix d'une unité de lieu autorise une telle ampleur qui n'en reste pas moins particulièrement ambitieuse.

La problématique principale discute du concept bourdieusien de « déracinement » (Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad, *Le Déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Éditions de Minuit, 1964). Au cours de son enquête, Didier Guignard s'étonne de la permanence des lignages en lien avec l'espace ferme. La généalogie croisée de ces trois lignages, établie avec une minutie impressionnante pour un groupe comprenant pas moins de 186 individus, témoigne d'une présence continue de ces familles dans l'espace ferme sur plus d'un siècle d'histoire. Les secousses, insurrections, crises et guerres, loin de favoriser un départ irréversible et une prolétarianisation du groupe, réactivent un attachement à ces terres et favorisent au contraire un « enracinement paradoxal ». Ces conjonctures de crise ou de guerre sont examinées à la hauteur de ces acteurs

et actrices de la vie rurale et apportent des éclairages inédits aussi bien sur le séquestre de 1871 et ses suites que sur la guerre d'indépendance, le moment 1962 ou, enfin, la décennie de guerre civile clôturant le *xx^e* siècle algérien.

Par une approche située, Didier Guignard examine la palette des relations possibles dans le microcosme d'une ferme de la plaine fertile des Issers. Le périmètre étudié subit de plein fouet le séquestre de 1871, lequel permet l'implantation européenne dans la région *via* les centres de colonisation. Ledit séquestre a d'ailleurs fait l'objet d'un ouvrage à part, sorti du projet initial par l'auteur afin de démêler les fils de ce nœud foncier décisif de l'histoire contemporaine algérienne, coloniale et postcoloniale (Didier Guignard, *1871. L'Algérie sous séquestre*, Paris, CNRS Éditions, 2023). Dans ce microcosme, les relations évoluent au fil des modes de faire-valoir de la terre. Si les céréales sont généralement cultivées par faire-valoir indirect et location des terres par des propriétaires européens à des cultivateurs algériens, l'irruption de la vigne dans l'agriculture européenne atteint en 1911-1912 le domaine qui passe alors en exploitation directe. La bipartition coloniale dans laquelle des propriétaires européens font face à des fermiers algériens cède le pas à une tripartition voire quadripartition. Un propriétaire, généralement absentéiste, délègue à un gérant le quotidien de la ferme et les relations avec les ouvriers permanents et saisonniers algériens. La multiplicité et la qualité de ces relations sont restituées en privilégiant les moments de crise, générateurs d'archives. Une histoire sensible de ces relations est alors proposée par l'auteur qui mobilise un foisonnement d'archives.

Le travail de Didier Guignard se situe sans doute à mi-chemin de deux pratiques micro-historiennes. Grâce au dossier d'instruction de 1934, le chercheur dis-

pose d'un point de départ documentaire plus riche et étoffé que celui dont disposait Alain Corbin pour écrire l'histoire de Louis-François Pinagot, parti d'une simple mention dans un registre d'état civil. Mais en choisissant d'étirer la chronologie de son cas sur plus d'un siècle, il ne se situe pas non plus dans l'étude d'un moment richement documenté comme ont pu le pratiquer les tenants de la *microstoria* italienne incarnée par Carlo Ginzburg. À mi-chemin de ces deux approches, Didier Guignard fait feu de tout bois dans sa quête de sources dont il souligne la dimension parfois collective qu'elle a pu prendre. L'enquête orale menée en Algérie a ainsi été permise par l'entremise de deux chercheurs possédant une connaissance intime du terrain, Ramdane Touati et Tahar Ouhachi, dans le cadre d'échanges de compétences réciproques. Les sources écrites, d'une grande diversité de nature, sont puisées dans treize centres d'archives. Des archives foncières de Tizi Ouzou aux archives bancaires conservées par les Archives nationales du monde du travail (ANMT) et les Archives nationales d'outre-mer (ANOM) en passant par des archives familiales privées non déposées, la diversité des sources fournit un « faisceau d'indices » (p. 805) permettant à « l'imagination contrôlée » (p. 1312) de l'historien de restituer trajectoires ou moments historiques avec finesse. La lecture des paysages par l'arpentage du territoire enrichit encore l'enquête de plusieurs indices. Se saisissant pêle-mêle de cette moisson de sources, l'auteur nous livre alors des pages vivantes et sensibles. Les chapitres donnant à lire la montée en tensions débouchant sur le meurtre de Mohammed b. Mohammed Moufok en sont un exemple.

Étudiant un cas, Didier Guignard ne s'enferme pas dans la question de sa représentativité. Assumant une histoire incarnée dans le sillage de Fanny Colonna, il

se place « au plus près de ce que peuvent observer, faire, vivre ou ressentir les acteurs, » (p. 1 216) seule approche qui dévoile « ces petites guerres gagnées contre la violence », ces « inégalités 'secondes', c'est-à-dire non avouées, aussi bien entre 'dominants' qu'entre 'dominés' » (Fanny Colonna, papier inédit, conservé dans ses archives déposées à la médiathèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme à Aix-en-Provence (fonds Colonna / 27) sous le titre : « Qu'est-ce qu'on ne sait pas sur l'Algérie coloniale ? Comment on fabrique un colonisateur ! Questions de méthode(s) » cité par Didier Guignard, p. 1 216). La variation d'échelle entre le cas et des territoires plus larges dans lesquels il s'inscrit permet d'en situer la singularité, nécessairement irréductible, dans un ensemble, à l'aide de sources imprimées (l'enquête de Peyerimhoff par exemple pour les chapitres sur la colonisation foncière) ou de la bibliographie en sciences sociales (Claudine Chaulet et Pierre Peillon notamment pour les chapitres couvrant l'immédiat après indépendance jusqu'aux années 1980).

Sur le plan historiographique, Didier Guignard est à la croisée de deux champs. Son parcours, depuis son mémoire réalisé en Irlande du Nord portant sur le conflit israélo-palestinien, le place résolument dans le champ colonial. Considérant son objet, l'historien adopte logiquement une approche d'histoire rurale qui enrichit la grille de lecture. Des travaux portant sur d'autres terrains, métropolitains comme ceux de Nadine Vivier, ou coloniaux comme ceux de John C. Weaver ou Louis Gentilcore sont mis à profit pour déconstruire les catégories foncières ou décroiser un terrain algérien. Un autre détour, enfin, est pris par une approche anthropologique, fruit notamment de relations interdisciplinaires nouées autour du pôle foncier de l'université de Montpellier.

Cette approche anthropologique des relations de travail et des formes d'appropriation de l'espace-ferme, juridique mais aussi économique ou symbolique, sont encore rendues possibles par la grande familiarité qu'entretient l'auteur avec le monde rural. L'analyse pédologique des sols du domaine par des ingénieurs agronomes en 1999 qualifiant de « sols profonds » à la « texture limono-argileuse » ou « calcaire », « moyennement lourde » mais souvent « compacte et adhésive », est ainsi commentée par l'historien : « c'est bien mon sentiment chaque fois que l'occasion m'est donnée de pétrir cette terre sombre et assez collante après les labours d'automne ou de printemps ». Peu d'historiens pourraient confirmer un tel diagnostic... Cette orientation de recherche vers l'histoire ou l'anthropologie rurale est considérée par l'auteur dans son ego-histoire comme un « retour aux sources ». Une enfance dans une ferme vendéenne de 40 hectares progressivement spécialisée dans l'élevage fournit à l'historien une connaissance intime du monde rural. Loin de le cantonner à une expertise érudite des choses de la terre, Didier Guignard se saisit au contraire de cette trajectoire et de sa position pour guider le lecteur néophyte dans la complexité d'un monde.

Le travail de Didier Guignard est accueilli avec enthousiasme par l'ensemble des membres du jury. Nicolas Michel, garant du travail, met en relief les apports de l'enquête orale, difficile sur le terrain choisi, qui n'enrichissent pas seulement les chapitres d'une histoire plus récente mais irriguent l'ensemble du travail y compris pour des périodes reculées. La transmission familiale d'une mémoire des lieux et de ses événements souligne d'ailleurs l'attachement à ceux-ci et leur résistance au temps. Annie Antoine (rapporteuse) souligne à cet égard le respect des enquêtés dont témoigne l'écriture

de Didier Guignard. Ce que confirme Ounassa Siari Tengour qui rappelle comment Omar Carlier et elle avaient entrepris un travail d'enquête orale dans l'Algérie rurale des années 1970. L'histoire était alors frileuse sur cette pratique. Elle se réjouit de sa mise en œuvre sur un terrain rural en Algérie, terrain délaissé ces dernières années par des historien.nes plus urbain.es.

Neil Macmaster souligne l'intérêt de l'échelle micro. Auteur d'un ouvrage remarquable sur les politisations dans l'Ouarsenis, région rurale et montagnarde en Algérie (Neil Macmaster, *Guerre dans les djebels : Société paysanne et contre-insurrection en Algérie, 1918-1958*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du croquant, 2024), Neil Macmaster se dit fasciné par l'histoire de cet espace ferme, par le maintien de ces lignages de ruraux qui demeurent ou reviennent sur place en dépit des crises successives des XIX^e et XX^e siècles. Rappelant le contexte d'urbanisation rapide du pays entre 1948 et nos jours, il ouvre la discussion sur la thèse de Bourdieu et Sayad relative à la prolétarianisation des populations rurales. Comment expliquer la persistance du rapport à la terre de ces lignages spécifiques ? Raphaëlle Branche souligne en effet que les migrations de travail vers la ville ou la

métropole pourraient constituer un hors-champ de l'analyse. Pour l'auteur, ces migrations restent liées à l'espace ferme par des retours périodiques d'une part, des circuits de financement d'autre part et un attachement émotionnel qui persiste, enfin.

Une partie de la discussion a également porté sur le rapport de l'auteur au champ des études coloniales et post-coloniales. M'hamed Oualdi apprécie sa mise à distance. Sans nier la violence de la situation coloniale, il évoque la « sensation d'étouffement » que produit cette approche, sensation « qui provient du manque de surprises ». Une des pistes de renouvellement se situe dans l'attention à porter aux sources en langue amazigh ou en arabe dialectal. Didier Guignard acquiesce tout en rappelant le caractère incontournable de ladite bibliothèque coloniale. M'hamed Oualdi et Annie Antoine s'accordent, enfin, à souligner l'importance de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches. La rigueur méthodologique de même que l'inventivité et l'adaptabilité dans la pratique du terrain dont fait preuve Didier Guignard augurant de belles directions de thèses à venir.

Antonin Plarier

COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

Journée d'études « Génie végétal, techniques et façonnement des paysages, de la fin du Moyen Âge à nos jours », organisée par Émilie-Anne PÉPY et Élias BURGEL, 22 mars 2024, Université Savoie Mont-Blanc / LLESETI - EA 3706.

Organisée à l'université Savoie-Mont Blanc, une journée d'études du 22 mars 2024 intitulée « Génie végétal, techniques et façonnement des paysages, de la fin du Moyen Âge à nos jours » s'est donné pour objectif de proposer une réflexion au croisement de l'histoire rurale, de l'histoire des techniques et de l'histoire

de la botanique. Dans sa présentation introductive, Émilie-Anne Pépy (USMB, Chambéry) entreprend de distinguer le *génie du végétal*, c'est-à-dire les caractéristiques physiologiques et les propriétés matérielles remarquables des plantes, du *génie végétal*. Utilisée depuis quelques décennies dans le milieu des ingénieurs, cette dernière formulation désigne l'emploi des connaissances sur les propriétés mécaniques et biologiques des végétaux dans les dispositifs techniques. Elle est donc en mesure de permettre de réinvestir, avec un regard vivifiant, les champs de l'histoire des paysages et de l'histoire des aménagements.

Ces préliminaires sont suivis d'une première intervention d'André Evette (INRAE, Grenoble), lui-même ingénieur et praticien du génie végétal, qui offre un large éventail des utilisations passées et présentes du génie végétal sur différents continents. Selon lui, les techniques de fascinage à Tenochtitlan pour protéger les maisons et les chinampas, le traité de l'ingénieur hollandais Cornelis Meyer (1629-1701) proposant d'améliorer la navigation du Tibre ou encore les digues construites en gravier corseté dans des paniers de saule lors des travaux de rectification du Rhin, au milieu du XIX^e siècle, montrent que les propriétés des plantes ont toujours été au cœur des dispositifs d'aménagement, en particulier hydrauliques. À cet égard, il existe un contraste entre une relative stabilité des principes techniques et une grande diversité des moyens de mise en œuvre. L'intervenant se prête à expliquer que le génie végétal, malgré des contraintes et des freins indéniables – en particulier, son besoin de main-d'œuvre –, constitue une alternative avantageuse au génie civil, notamment à l'aune des enjeux environnementaux actuels.

L'intervention d'Élias Burgel (USMB, Chambéry) s'attache ensuite à interro-

ger les voies de la transmission de savoirs botaniques entre populations rurales et ingénieurs, à partir du cas de l'usage du tamaris dans l'espace méditerranéen à l'époque préindustrielle. L'étude d'une trentaine de procédures judiciaires de la fin de l'Ancien Régime lui permet de montrer que les populations paysannes du bas Languedoc disposaient d'un véritable *génie végétal populaire*, c'est-à-dire de savoirs permettant – par exemple – de stabiliser de petites levées de terre pour protéger les champs et les vignes de l'érosion ou des submersions, grâce à la connaissance fine des propriétés botaniques du tamaris. Si cet emploi ingénieux du tamaris et d'autres essences arbustives, notamment fruitières, est immémorial, des traités savants et son utilisation croissante dans les aménagements littoraux financés par les états de Languedoc témoignent, à la fin de l'époque préindustrielle, d'un intérêt grandissant des ingénieurs pour le *tamarix gallica*. En définitive, l'observation des micro-aménagements paysans sert sans doute de matrice à des projets techniques plus ambitieux.

Deux interventions sur les forêts visent, par la suite, à interroger les liens entre génie (du) végétal et aménagements forestiers. À partir de l'observatoire de la forêt du Haut-Morvan, Vincent Baland (UB, Dijon) défend la thèse d'une forêt anthropisée dès la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne. Au bas Moyen Âge, le Haut-Morvan est une « forêt nourricière », conçue pour le pâturage des porcs. Les sources comptables permettent d'observer la sélection des essences et la mise en place d'un système de gestion adapté à la forêt pâturée. Le nourrissage en plein air des animaux domestiques constitue une économie à fort revenu et une activité lucrative pour les seigneurs qui vendent le droit de païsson. De son côté, Marie Delcourte

Debarre (UPHF, Valenciennes) s'attache à comprendre comment une guerre peut transformer le génie d'une forêt. Au XVII^e siècle, au sud de Valenciennes, la forêt de Mormal tient une place centrale dans les relations diplomatiques franco-espagnoles, puisqu'elle subit les effets directs et indirects des conflits entre les deux couronnes. D'abord détenu par le roi d'Espagne, cet espace forestier est par la suite partiellement concédé à la France au début du règne personnel de Louis XIV, avec un traité de commune jouissance, avant de devenir ensuite définitivement français. Espace stratégique pourvoyeur de ressources de guerre, la forêt de Mormal devient un lieu de rivalités entre différentes administrations : par-delà les enjeux diplomatiques, cette concurrence est fondamentalement une concurrence entre différents savoir-faire techniques et entre différentes économies forestières.

Avec Stéphanie Lachaud (UBM, Bordeaux), la journée se consacre ensuite à l'étude de la construction de savoirs relatifs à la culture de la vigne en France entre les XVI^e et XVIII^e siècles. Jusqu'au milieu de l'époque moderne, si le vin passionne les médecins des humeurs, les traités savants restent relativement muets à l'égard du *génie de la vigne*. Au XVII^e siècle, les grands traités agronomiques, à l'image du best-seller d'Olivier de Serres, accordent cependant une place nouvelle aux praticiens, ce qui conduit à fournir de premières listes de cépages. Dans le sillage du vaste mouvement agrono-

mique du XVIII^e siècle, l'intérêt croissant des savants et des administrateurs pour la vigne conduit, pour la première fois, à consacrer des opus(cules) entiers à sa culture et ses propriétés. Dans la seconde partie du siècle des Lumières, l'activité des intendants de Bordeaux – qui emploient leur dense réseau de subdélégués pour faire des enquêtes sur cette plante, voire centraliser des ceps – témoigne des enjeux économiques liés à ce végétal.

Frédérique Mocquet, en sa qualité d'architecte et maîtresse de conférences à l'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est, chercheuse associée du LLSETI, conclut cette journée par ses captivantes recherches consacrées aux photographies de montagne faites par les ingénieurs des Eaux-et-Forêts entre 1882 et 1914, grand moment de mise en œuvre de politiques étatiques de reboisement des terrains érodés de montagne. Avec un point de vue dépayçant qui se réclame des *visual studies*, cette réflexion invite à reconsidérer les limites établies entre les disciplines, ainsi qu'à (re)penser le rôle de l'art dans les sciences, à un moment où l'État et ses corps d'ingénieurs sont devenus prépondérants. Le cas de la photographie interroge, plus généralement, les outils visuels employés pour mener à bien une politique d'aménagement, en particulier lorsqu'elle se fonde sur une des formes multiples du génie végétal – dont la journée n'a, sans doute, donné qu'un aperçu enthousiasmant.

Loïc Porquet et François Arthebise